

C'est pour quand le coup d'envoi de la campagne de vaccination ?

Mystère ! Tant pour monsieur tout le monde que pour les élus de la nation et autre personnel médical



Lire page 3

Le ministre de la Justice visite les chantiers de construction de deux tribunaux à Taroudant et Chtouka-Aït Baha



Page 2

Rahma Sophia Rachdi

Travailler comme journaliste en fauteuil roulant à l'Élysée m'a valu quelques humiliations et attitudes de mépris



Entretien

Pages 14-15

Le Mazaganais qui représenta le Maroc aux championnats de Roland Garros



Page 7

Les ICE poursuivent leur tendance baissière

Les indices des valeurs unitaires à l'importation et à l'exportation ont accusé des baisses respectives de 5% et 1% au troisième trimestre



Page 10

Le ministre de la Justice visite les chantiers de construction de deux tribunaux à Taroudant et Chtouka-Aït Baha



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, s'est enquis mardi de l'état d'avancement des travaux de créa-

tion d'une section de la justice de la famille à Taroudant et de la construction du nouveau siège du tribunal de première instance à Biou-

gra (Chtouka-Aït Baha).

Le coût financier de la mise en place du siège de la section de la justice de la famille à Taroudant sur une

superficie totale estimée à 3.517 m², s'élève à environ 19 millions de dirhams.

Le futur tribunal comprendra 2 salles d'audience, des bureaux, une salle de prière, une cantine, des salles d'attente, une salle de réunions et d'autres dépendances.

La construction du nouveau tribunal de première instance de Chtouka-Aït Baha sur une superficie totale de 10.306 m², nécessitera une enveloppe de plus de 57 millions de dirhams.

Il comprendra 4 salles d'audience, 86 bureaux, 6 locaux de détention, des archives et une salle de réunions ainsi que d'autres espaces. Ce tribunal abritera également le siège de la section de la justice de la famille.

La visite de Mohamed Benabdelkader à la circonscription judiciaire d'Agadir s'inscrit dans le cadre des tournées effectuées dans les différentes régions du Royaume, pour s'enquérir du bon déroulement des chantiers des infrastructures judiciaires.

Des cliniques privées prises la main dans le sac

Les contrevenants condamnés à restituer les sommes indûment perçues

Les opérations d'inspection et de suivi menées par les services d'inspection générale du ministère de la Santé ont concerné quelque 56 cliniques, dont 8 prenant en charge les patients Covid-19, a affirmé mardi à Rabat, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

En réponse à une question orale à la Chambre des conseillers portant sur "les dépassements tarifaires des cliniques privées", Khalid Ait Taleb a relevé que ces établissements de santé privés inspectés sont répartis entre les différentes régions du Royaume, dont certains font l'objet de plaintes, notant que cette opération a été l'occasion de s'arrêter sur les dépassements des tarifs nationaux de référence (TNR).

Le responsable gouvernemental a relevé qu'à l'issue d'une réunion de la commission permanente de suivi de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), il a été décidé de restituer les sommes indûment perçues au profit des assurés victimes des violations, ainsi que de suspendre le mode tiers payant dans le cadre de l'accord conclu entre les organismes chargés de l'assurance maladie obligatoire, les médecins et les institutions concernées.

Compte tenu de la conjoncture exceptionnelle, une commission centrale et des commissions régionales pour le suivi et le contrôle de la prise en charge des patients Covid-19 au sein des cliniques privées ont été créées, dans le but de proposer les procédures nécessaires pour faire face aux dépassements constatés, dans le cadre de la réglementation et des conventions nationales en vigueur, a rappelé le ministre, ajoutant qu'elles se composent de l'inspection générale du ministère de la Santé, de l'ANAM et du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM).



En outre, le responsable gouvernemental a mis en exergue la célérité avec laquelle interagit le ministère face aux plaintes des citoyens vis-à-vis des comportements inacceptables et illégaux de certains établissements, précisant que des enquêtes sont diligentées pour déterminer les responsabilités, soit via des plateformes électroniques ou le numéro vert.

Par ailleurs, M. Ait Taleb a indiqué que le ministère de la Santé procède à des inspections périodiques sans préavis des cliniques et établissements similaires, afin de vérifier le respect et la bonne application des règles professionnelles, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Il convient de rappeler que lors d'une réu-

nion de la commission permanente de suivi, issue de la convention nationale liant les organismes gestionnaires de l'AMO aux médecins et établissements de soins du secteur privé, le directeur général de l'ANAM, Khalid Lahlou, a relevé que sur la base des rapports du contrôle technique effectué, à l'initiative du ministre de la Santé, faisant état de pratiques contraventionnelles et de dépassements avérés de la TNR, il a été décidé de suspendre provisoirement du mode tiers payant trois cliniques.

De même, le directeur général de l'agence a relevé que les cliniques concernées ont reçu des injonctions de restitution des sommes indûment perçues au profit des assurés victimes desdites violations.

C'est pour quand le coup d'envoi de la campagne de vaccination ?

Mystère ! Tant pour monsieur tout le monde que pour les élus de la nation et autre personnel médical



Quand est-ce que la campagne de vaccination contre la Covid-19 va démarrer au Maroc ? C'est la question que tout le monde se pose, y compris les élus de la nation qui sont censés être bien informés. En effet, ils ont été nombreux à s'insurger, avant-hier lors de la séance des questions orales à la Chambre des conseillers, contre le silence qui entoure cette question et l'absence de communication concernant ce sujet au niveau du Parlement comme au niveau de l'opinion publique.

Le Groupe de la Confédération démocratique du travail à la Chambre des conseillers a critiqué le manque d'interaction du gouvernement et la rareté des informations malgré les demandes récurrentes des élus qui agissent conformément aux lois et règlements en vigueur. Ce groupe a considéré cette manière d'agir de l'Exécutif comme un abus contre l'institution parlementaire censée jouer un rôle de contrôle tout en soulignant que le Parlement ne peut pas se mettre sous la tutelle du gouvernement et de son bon vouloir.

La colère des conseillers semble pas pour autant perturber l'Exécutif qui s'est contenté, en la personne de Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé, de déclarer que les autorités du pays déploient l'ensemble des efforts possibles, afin de lancer la campagne de vaccination dans les plus brefs délais. Selon lui, il faut attendre quelques jours, le temps pour que les autorités sanitaires importent les vaccins de Sinopharm (Chine) et d'AstraZeneca (Suède-Royaume-Uni).

Des propos qu'il a déjà tenus dans un entretien accordé au quotidien Al-Alam où il a déclaré que la date où le Maroc recevra le vaccin contre le coronavirus n'est pas encore officiellement fixée et qu'il ne peut pas décevoir les citoyens avec l'annonce de dates erronées, ajoutant que son département fera une déclaration dès qu'il y aura du nouveau à ce sujet.

Ce discours opaque n'a pas épargné le corps médical. Si l'on interroge les membres du personnel de soin sur la date éventuelle du démarrage de la campagne de vaccination, la réponse sera souvent la même :

«Nous ne savons rien. Plusieurs dates ont été avancées, mais personne ne peut confirmer ou infirmer ces informations».

«Aujourd'hui, on procède à des exercices pratiques et à des simulations dans l'attente de l'arrivée du vaccin et nous

sommes prêts puisque nous disposons déjà du système de soins ambulatoires et du programme national de vaccination», nous a confié sous le sceau de l'anonymat un médecin casablancais. Et d'ajouter : «La prochaine campagne sera calquée sur ces systèmes et il y aura un renforcement de ceux-ci dans les villes».

Concernant le retard enregistré au niveau du démarrage de ladite campagne, notre interlocuteur estime que ce problème est dû à des problèmes de livraison vu le nombre de demandes du vaccin chinois. «Aujourd'hui, seuls les Emirats arabes unis ont utilisé le vaccin chinois en dehors de la Chine et l'ensemble des pays qui ont commencé à vacciner leur population sont soit des pays qui ont participé à la découverte du vaccin, soit des pays riches», nous a-t-il indiqué tout en rappelant que le régulateur de la Food and Drug Administration of China a demandé des précisions à Sinopharm avant d'approuver son vaccin et que la procédure d'approbation est toujours en cours. Des médias chinois ont même révélé que Sinopharm continue d'améliorer

ses données de dernière minute suite aux commentaires et à la demande du régulateur chinois.

Pourtant, notre source reste optimiste sur un proche démarrage de la vaccination contre la Covid-19 au Maroc. «Tous les indices laissent penser que ce sera en janvier prochain. Mieux, le Maroc fera partie des premiers pays à démarrer la vaccination de sa population», a-t-elle conclu.

A noter que Khalid Aït Taleb a déjà révélé devant le Conseil de gouvernement que le Maroc a acquis 65 millions de doses de vaccin contre la Covid-19 et que la campagne de vaccination devra couvrir 25 millions de Marocains. Le ministre a également fait savoir que les préparatifs sont à un stade très avancé, notamment au niveau de la formation du personnel impliqué et de l'organisation de simulations.

Un système d'information a été aussi mis en place pour la gestion de cette opération, l'inscription des personnes qui seront vaccinées et le suivi de leur état de santé après la vaccination.

Hassan Bentaleb



Aït Taleb se veut rassurant mais sans plus

Youssef Balla, ambassadeur du Maroc en Italie

La reconnaissance américaine a donné une impulsion importante au processus politique relatif au Sahara

La reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara constitue une impulsion au processus politique visant à parvenir à une solution "définitive" au conflit autour du Sahara marocain sur la base de l'initiative d'autonomie, a souligné l'ambassadeur du Royaume en Italie, Youssef Balla.

La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis, membre permanent du Conseil de sécurité, représente un tournant dans l'histoire de ce différend artificiel, a relevé l'ambassadeur qui était l'invité du journal télévisé de la chaîne italienne Tg5.

Concernant la reprise des

relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël, Youssef Balla a affirmé qu'elle s'inscrit dans "la dynamique continue d'attachement" de la communauté juive marocaine d'Israël, estimée à un million de personnes, à S.M le Roi et à la mère patrie.

Il a, par ailleurs, rappelé que la Constitution marocaine est la seule au monde qui a inscrit l'affluent hébraïque en tant que partie intégrante de l'identité du pays.

L'ambassadeur a conclu que "la concomitance de ces deux événements diplomatiques ne peut être lue que sous le prisme du rôle du Maroc en tant qu'acteur majeur de la stabilité et de la paix dans la région".



Khalid Chaouki, ex-député italien

La décision US, une étape historique sur la voie du règlement d'un conflit gelé



La reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara constitue une "étape historique" sur la voie du règlement d'un conflit gelé, affirme l'ex-député italien, Khalid Chaouki.

"Une étape historique qui, après des décennies de négociations malheureusement sans débouché avec le Front Polisario, a poussé le président Donald Trump à reconnaître les raisons historiques du Maroc et la solution pragma-

tique longtemps relancée par la diplomatie marocaine de la "Région avec forte autonomie" pour le Sahara dans le cadre de la souveraineté du Maroc", souligne Khalid Chaouki dans un article publié dans la revue italienne d'analyse politique "Formiche".

Ce changement de pas de Washington est le "fruit d'au moins trois ans de travail et de débats entre Rabat et la Maison Blanche", relève l'ancien parlementaire italien d'origine marocaine,

dans cette analyse sous le titre "Maroc, Etats-Unis et Israël. Pourquoi est-il juste de parler d'un tournant historique".

Selon Khalid Chaouki, le dossier du Sahara a montré ces dernières semaines des éléments de "grande préoccupation" du fait de la violation par les milices du Polisario de l'accord de paix signé sous l'égide de l'ONU avec l'occupation du passage stratégique d'El Guerguarat.

Et d'ajouter que cette action "illégitime et provocatrice a certainement contribué à montrer aux grands observateurs internationaux la nature du Front Polisario, un groupe de miliciens qui a longtemps exploité les conditions d'une minorité de Sahraouis en les retenant dans les camps de Tindouf derrière le drapeau de revendications instrumentales et sans aucune perspective de développement pour la région et pour des générations de Sahraouis".

L'un des exemples frappants d'un changement de pas international par rapport à la question du Sahara aura été la démission du président de l'intergroupe parlementaire européen de soutien au Polisario, le député social-démocrate Joachim Schuster, qui

a fermement condamné la violation des accords ONU par le Polisario, observe-t-il.

Un deuxième signe d'évolution de la géopolitique du Maghreb et du Sahel, poursuit l'ancien député italien, a été la "décision du Maroc de réactiver les voies diplomatiques avec Israël, grâce à la médiation de l'administration américaine.

A ses yeux, il ne s'agit pas d'une "normalisation" des relations avec Israël, mais d'un "redémarrage" des relations entre les deux pays, interrompues en 2000, et qui ouvre, selon lui, une "nouvelle page d'espoir".

Cette nouvelle ère dans les relations entre le Maroc et Israël, "offre au Royaume l'occasion de jouer un rôle important dans la résolution de la crise israélo-palestinienne pour deux raisons spécifiques", observe-t-il.

"La première tient au fait que SM le Roi est le président du Comité Al Qods, alors que la deuxième est liée à la présence en Israël de plus de 700.000 juifs marocains", explique Khalid Chaouki.

Et de relever qu'il s'agit de "conditions particulières" qui "pousseront le Maroc à promouvoir une solution de paix et vers la naissance d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat israélien".



Opération "Vitesse de la lumière"

Comment Pfizer-BioNTech a gagné la course au vaccin

Un matin d'hiver dans une cuisine en Allemagne, un couple de chercheurs est attablé pour le petit-déjeuner.

Özlem Türeci et Ugur Sahin, dirigeants de la start-up de biotechnologie BioNTech, tombent d'accord : "Nous devons donner le coup d'envoi" des recherches sur un vaccin contre un nouveau virus qui sévit en Chine.

Ugur Sahin vient de lire une publication scientifique décrivant la propagation fulgurante de ce virus à Wuhan. "Il en a conclu qu'il y avait de fortes chances qu'une pandémie puisse être imminente", raconte son épouse, Mme Türeci. C'est le point de départ d'une épopée qui aboutira à l'élaboration du premier vaccin contre le Covid-19 à être autorisé dans le monde occidental. Une prouesse réalisée en un temps record.

Le 24 janvier, le couple décide donc que toutes les ressources de leur PME, allouées jusqu'ici à la recherche sur les immunothérapies contre le cancer, seront désormais consacrées à mettre au point un remède contre cette pneumonie virale d'origine inconnue. Il faut aller vite, l'opération est baptisée "Vitesse de la lumière".

"Depuis cette date (...), il n'y a pas eu un jour où nous n'avons pas travaillé sur ce projet", affirme Mme Türeci.

Quatre jours plus tard, le 28 janvier, l'Allemagne confirme sur son territoire le premier cas connu de transmission d'être humain à être humain sur le sol européen. Moins de deux semaines plus tard, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) désigne pour la première fois le nouveau mal: Covid-19.

Le printemps commence à frémir à Mayence, pittoresque cité qui abrite des bâtisses à colombage et surtout le siège de BioNTech, quand l'épidémie partie de Chine se transforme en une crise sanitaire mondiale.

La flambée des infections contraint les gouvernements à fermer les frontières, les écoles, les institutions culturelles et sportives, les administrations. Le monde est mis sous cloche.

Déjà, le "Mittelstand", ce réseau de petites et moyennes entreprises (PME) qui fait le succès de l'économie allemande, se retrousse les manches pour relever le défi qui s'annonce.

A quelques encablures du siège de BioNTech, une PME aux 130 années d'existence accélère la cadence de ses chaînes de fabrication. Bien que peu connu, le spécialiste du verre Schott s'avère un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique grâce à ses flacons utilisés par millions pour les recherches cliniques sur le virus.

Le verre "borosilicate" dont il a fait sa spécialité est très recherché pour sa capacité à résister aux températures extrêmes, allant de -80 à 500 degrés. Une propriété qui va s'avérer indispensable. Le vaccin BioNTech/Pfizer nécessite en effet d'être conservé à -70 degrés. D'ici la fin 2021, Schott compte produire assez de fioles pour deux milliards de doses de vaccin.

Le Covid-19, la société l'affronte jusque dans ses murs. Un important site de production, à Mitterteich en Bavière, s'est retrouvé au cœur de la pandémie très tôt, quand après une fête de la bière, la localité est devenue l'un des premiers foyers du nouveau coronavirus. Et conséquence de la fermeture des frontières, plusieurs travailleurs originaires de République tchèque "n'ont pas vu leurs amis ou familles pendant des semaines".

Partout dans le monde, la pandémie cloue les



avions au sol et transforme les aéroports d'ordinaire vibrant de monde en zones mortes et désertées. Mais au centre pharmaceutique de la compagnie de fret Lufthansa Cargo situé dans l'aéroport de Francfort, l'activité s'accélère, le stress monte. La plus grande plaque tournante européenne du transport pharmaceutique qui a traité 120.000 tonnes de cargaison l'année passée se prépare à faire transiter des millions de doses de vaccin.

Au total, le site possède 12.000 m2 climatisés réservés à ce type de produits. Les températures nécessaires s'obtiennent dans des containers spéciaux grâce à des blocs de glace carbonique, du CO2 en forme solide à -78,9 degrés.

Frapport, l'exploitant de l'aéroport de Francfort, n'est pas la seule entreprise à investir dans la chaîne du froid. Dans le verdoyant Bade-Wurtemberg (sud-ouest), la société Binder, une autre PME allemande inconnue du grand public, entre en scène. Son savoir-faire ? Des "super-congélateurs" dans lesquels "il fait plus froid que dans l'Arctique", selon les médias allemands. De fait, la température dans ces appareils peut descendre jusqu'à -90°. L'entreprise de Tuttlingen, une des leaders du marché, a d'abord fourni les laboratoires, puis la logistique et travaille désormais avec les autorités allemandes pour équiper les centres de vaccination. "Tout a commencé en août quand nous avons reçu des demandes de sociétés de logistique (...) elles se sont dites « nous devons équiper nos centres de stockage de congélateurs »", affirme Anne Lenze, chargée de la communication.

Depuis, "la demande est telle que nous travaillons 24 heures sur 24, nous recrutons des employés et nous en cherchons", souligne-t-elle.

Le 18 novembre, à peine dix mois après avoir décidé de se lancer dans l'aventure, BioNTech annonce avec son partenaire américain Pfizer, que son vaccin est sûr et efficace à 95%. Un niveau similaire à celui de la firme américaine Moderna avec qui il rivalise pour développer la technique dite de l'ARN Messager.

Les marchés boursiers s'emballent, le monde

entier reprend confiance.

Mais à Mayence, il n'est pas question de céder à l'euphorie. Pour fêter cet événement, le couple Türeci-Sahin s'accorde donc... une tasse de thé. De toute façon, "le champagne, ce n'est pas notre truc", plaisante M. Sahin dans un entretien à l'AFP. En soufflant sur leur breuvage, ces deux quinquagénaires, enfants d'immigrés turcs, "songent à tout ce qui s'est passé jusqu'ici et à ce qui va maintenant advenir".

A 600 km de là, dans la capitale allemande, le pompier à la retraite Albrecht Broemme, solide gaillard de 66 ans à la chevelure poivre et sel, s'affaire avec... une boîte de Lego. Chargé de superviser les six centres de vaccination que Berlin veut mettre sur pied dans le cadre d'une campagne nationale, il bâtit une mini-station de vaccination avec comptoir d'enregistrement et allées de circulation. "J'ai réfléchi à un système en pensant (...) aux espaces nécessaires afin de ne pas créer d'embouteillage", détaille-t-il devant l'ancien aéroport de Tegel, un des lieux où les Berlinoises se feront injecter le vaccin.

Quelque 450 centres de vaccination sont installés dans tout le pays. Le plus grand, situé à Hambourg, pourra effectuer jusqu'à 7.000 injections par jour dans les 64 cabines prévues à cet effet.

Hambourg comme à Berlin, tout visiteur devra suivre un circuit, depuis la vérification d'identité jusqu'à la vaccination proprement dite. L'injection sera précédée d'une consultation médicale et, en fin de chaîne, "une salle d'attente" sera là pour vérifier que toute l'opération s'est bien déroulée. "Nous imaginons qu'en tout cela prendra une heure", assure Albrecht Broemme.

Le 2 décembre, le Royaume-Uni devient le premier pays occidental à octroyer une autorisation d'urgence au vaccin BioNTech/Pfizer. D'autres pays suivent: les Etats-Unis, l'Arabie saoudite, Singapour. L'Allemagne, frappée de plein fouet par une deuxième vague de contamination, s'impatiente. Elle fait pression pour que l'autorité de régulation, l'Agence européenne des médicaments (EMA) accélère sa prise de décision prévue

alors le 29 décembre au plus tard. Le 21 décembre, avec plus d'une semaine d'avance, l'EMA donne finalement son feu vert. L'Union européenne annonce dans la foulée que la campagne de vaccination débutera le 27 décembre.

Au centre d'Hambourg, les autorités sanitaires affirment être prêtes tandis que BioNTech organise des formations en ligne avec des médecins et infirmières. La firme répond à plus d'un millier de questions des acteurs médicaux.

Les premiers camions chargés de doses de vaccin quittent le centre de production de Pfizer en Belgique mercredi. Elles sont notamment acheminées vers les 25 centres de distribution désignés par les autorités fédérales allemandes qui les transporteront ensuite dans les 294 districts du pays, selon BioNTech.

Tout au long du parcours, des policiers armés escortent les convois. L'Allemagne redoute d'éventuels sabotages alors que la fronde des "anti-vaccin" et de ceux qui ne croient pas à l'existence du virus a gagné en ampleur depuis l'été.

Dans un premier temps, le vaccin doit être injecté dans le bras des personnes les plus vulnérables, celles de plus de 80 ans. Plusieurs maisons de retraite ont été durement frappées par la pandémie alors que le nombre de morts quotidien reste élevé.

Pour la chancelière Angela Merkel, chaque injection représente une vie sauvée. "Quand on voit le nombre de personnes qui sont mortes à cause de ce virus, on voit combien de vies le vaccin peut sauver".

Comme chaque jour compte, les responsables d'une maison de retraite de Halberstadt, à l'est, ont décidé de commencer à vacciner dès samedi, réservant l'honneur à Edith Kwoizalla, une résidente âgée de 101 ans, d'être la première à recevoir le vaccin.

Le lancement officiel de la campagne est programmé pour dimanche dans tout le pays, et dans d'autres Etats de l'Union Européenne. Et à leur table du petit-déjeuner, Özlem Türeci et Ugur Sahin savoureront peut-être une nouvelle tasse de thé.

La Russie étend ses sanctions contre des responsables britanniques

La Russie a élargi mercredi ses sanctions visant des responsables britanniques, en réponse à des mesures similaires adoptées en octobre à l'encontre de Moscou par Londres sur fond d'empoisonnement présumé du principal opposant russe, Alexeï Navalny.

"La Russie, partant du principe de réciprocité, a pris la décision d'accroître le nombre de citoyens britanniques qui se voient refuser l'entrée dans notre pays", a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué, sans préciser l'identité ou le nombre de responsables concernés. Selon Moscou, les Britanniques en question sont "ceux qui sont impliqués dans l'escalade des sanctions anti-russes".

L'ambassadrice britannique en Russie Deborah Bronnert a été convoquée mercredi au ministère des Affaires étrangères pour se voir signifier cette décision, selon le communiqué.

Le Royaume-Uni a sanctionné en octobre sept responsables russes, dont le patron des services de sécurité (FSB) Alexandre Bortnikov et l'homme d'affaires Evgueni Prigojine, réputé proche du président Vladimir Poutine, pour leur rôle présumé dans l'empoisonnement de l'opposant Alexeï Navalny ainsi que dans le conflit en Libye.

M. Navalny est tombé gravement malade le 20 août à bord d'un avion en Sibérie et se trouve actuellement en Allemagne. Selon plusieurs laboratoires occidentaux,



l'opposant a été empoisonné à l'aide d'un agent neurotoxique de type Novitchok, substance conçue par des spécialistes soviétiques à des fins militaires.

Cette conclusion a été confirmée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

(OIAC) et une enquête de plusieurs médias a pointé une responsabilité du FSB dans cet empoisonnement.

Les autorités russes démentent pour leur part toute responsabilité et mettent en doute la thèse de l'empoisonnement.

Moscou a dénoncé mercredi les sanctions adoptées en octobre comme des "actes peu constructifs et inamicaux" de la part de Londres, et encore comme des "mesures restrictives inacceptables et déraisonnables visant des citoyens russes".

La Russie avait déjà élargi mardi ses sanctions visant des responsables allemands, en représailles à des mesures similaires prises en octobre par l'Union européenne, qui accuse Moscou d'être à l'origine du piratage informatique du Bundestag en 2015.

Des policiers impliqués dans la mort de l'Afro-Américaine Breonna Taylor bientôt licenciés



Deux policiers impliqués dans la mort en mars de l'Afro-Américaine Breonna Taylor, ont été notifiés mardi de leur licenciement prochain des rangs de la police de Louisville, selon une lettre diffusée par l'avocat de la famille de cette travailleuse hospitalière. "La police de Louisville va licencier l'agent Joshua Jaynes. Il était à l'origine du mandat d'arrêt qui a provoqué le meurtre tragique de Breonna Taylor", a annoncé Ben Crump, avocat connu pour défendre de nombreuses familles de victimes afro-américaines.

Il a relayé sur Twitter une lettre de la cheffe de police de cette ville du Kentucky, détaillant les modalités de licenciement de cet agent. Un autre agent de police impliqué dans le raid s'est également vu notifier son licenciement, a indiqué son avocat aux médias américains.

Comme George Floyd et Trayvon Martin, Breonna Taylor fait partie de ceux dont les noms sont scandés avec colère depuis des mois aux États-Unis, considérés comme des victimes emblématiques du racisme et des violences policières. Elle est décédée à 26 ans, le 13 mars

2020, quand trois agents, munis d'un mandat d'arrêt, ont fait irruption chez elle en enfonçant sa porte en pleine nuit. Armé, le compagnon de la victime avait ouvert le feu contre les agents, croyant à une intrusion criminelle.

Un seul membre du trio policier a finalement été poursuivi, pour mise en danger de la vie d'autrui, en raison de ses tirs qui ont traversé le mur d'un appartement voisin. Aucun chef d'accusation n'a été retenu contre ses deux collègues, dont les tirs ont tué la travailleuse hospitalière.

Ces décès ont lancé une introspection d'une partie de la société américaine sur les discriminations raciales perpétrées dans le pays.

Une autre affaire a provoqué l'indignation d'Américains mardi. Le ministère de la Justice a annoncé clôturer l'enquête sur les policiers accusés d'avoir tué Tamir Rice, un garçon noir de 12 ans, dans l'Ohio en 2014.

Le jeune Afro-Américain avait été abattu par un policier à Cleveland alors qu'il jouait avec un pistolet en plastique. La scène, filmée par une caméra de surveillance, avait choqué le pays.

Horizons

Le Mazaganais qui représenta le Maroc aux championnats de Roland Garros

Jean-Pierre Barraud est né le 26 juillet 1939 à El Jadida dans la maison familiale de ses grands-parents Laporte. Elevé par une Marocaine, Hania, qui assistait sa mère, il a passé son enfance et sa jeunesse dans cette ville où il a grandi, étudié et joué au tennis. Son père Barraud est le créateur du garage Auto-Hall à El Jadida dont les vestiges sont toujours visibles. Ci-après le témoignage de Jean-Pierre Barraud sur ses vingt premières années à El Jadida.

Faire revivre ma jeunesse à El Jadida, c'est réveiller en moi, une nouvelle fois, la nostalgie d'une enfance insouciante, pleine de joie et de bonheur. Je suis né le 26 juillet 1939 dans la maison familiale des grands-parents Laporte, et j'ai grandi rue Jean-Bart (devenue rue Bendrigua). J'ai vécu à Mazagan pendant 18 ans, sous le Protectorat et sous l'Indépendance, sans remarquer une quelconque différence dans ma vie d'enfant et d'adolescent. Mazagan ou El Jadida, qu'importe, cette station balnéaire a toujours été la ville où il faisait bon vivre, et je pense que c'est toujours le cas aujourd'hui.

J'ai une pensée pour Hania, cette femme marocaine que nous avions à la maison et qui m'a élevé autant que ma mère. C'est à elle que j'étais confié pour me rendre à l'école, et c'est elle qui me gardait le soir quand mes parents étaient invités à dîner. Ils avaient en elle une confiance sans limite. Elle faisait partie de la famille.

Avant d'aller plus loin, j'ai en souvenir que pour pénétrer dans Mazagan, il fallait passer le « droit de porte », une espèce de frontière installée devant le Centre d'estivage. Enfant, ce contrôle m'impressionnait, et je me demandais si on pouvait rejoindre notre maison.

Je revois très bien notre maison au 7 de la rue Jean-Bart avec son patio intérieur et la distribution des pièces, la citerne sous la maison qui permettait d'alimenter en eau un réservoir situé sur la terrasse grâce à une pompe manuelle. La rue débouchait sur le parc municipal. Au débarquement des Américains, les soldats distribuaient des bonbons acidulés dans le parc. Après leur départ, les agents des Services municipaux faisaient exploser les mines sous-marines échouées sur le sable.



Rentrons dans la ville, nous voilà à présent dans la Cité portugaise, devant l'église de Notre-Dame de l'Assomption, où je passe le 10 juin 1951 ma communion solennelle avec le Père Bousquet. J'avais 12 ans et je me rappelle bien de ce moment car, pour la première fois, j'étais vêtu d'un costume et d'une cravate alors que je ne portais d'ordinaire que short et maillot de bain.

J'ai fréquenté l'école maternelle où la discipline imposée par le directeur et instituteur Monsieur Saur était très dure : la tape sur le bout des doigts, les genoux à terre sur une règle.

Je suis entré au collège et j'ai apprécié d'avoir plusieurs professeurs : M. Fabre en math, Mmes Coste en sciences, Revol et Planas en français, et M. Vautier en gymnastique. Une certaine impression de liberté se dégageait alors, malgré la présence du proviseur Abadie, toujours avec sa canne prêt à faire respecter l'alignement devant les classes.

Je me suis intéressé au tennis et j'ai commencé à fréquenter le club situé dans le magnifique parc Spinney au milieu des cris des paons et à l'ombre des immenses araucarias. Ce lieu était un point de ralliement au grand désespoir du gardien, car nos jeux n'étaient pas toujours appréciés : pêche des gambusias à l'escargot dans les bassins, montées dans les araucarias, courses à vélo dans les allées, et bien souvent à travers les haies.

Avec mon frère, nous accompagnions mon père aux parties de chasse dans les Doukkala. Nous fai-

sions fuir les perdreaux avec des pelletées de sable jetées dans les figuiers de barbarie. Généralement, nous étions invités par le Caïd des lieux de chasse avec qui mon père travaillait, autour d'une bonne table agrémentée de plats très copieux et succulents. Ce repas se terminait très souvent par l'achat d'une voiture ou d'un tracteur.

Pendant les week-ends, nous allions au cinéma Dufour ou au théâtre municipal. A Noël se déroulait la distribution des cadeaux au théâtre. Une fois, nous étions enchantés à l'arrivée sur la scène d'Edith Piaf et à celle du guitariste Alexandre Lagoya. A cette époque, en 1946-49, nous n'avions pas de télévision et seul le poste de radio, avec son œil vert pour le réglage du son, nous informait de l'actualité. Je me réveillait en pleine nuit pour écouter, l'oreille contre le poste, la retransmission des combats du grand champion mondial de boxe, Marcel Cerdan, dont la famille possédait une brasserie à Casablanca.

A la plage, j'ai pris mes premières leçons de natation données par le maître-nageur Larbi qui était goal dans l'équipe de foot. Nous construisions des châteaux de sable, nous jouions au jokari et parfois même au tennis à marée basse quand la mer laissait un sol plat et uniforme.

Au club de tennis, je retrouvais mon professeur M. Fabre, qui était le président du club, et le Marocain Mekki, responsable du bon fonctionnement de l'ensemble. Ce dernier avait commencé comme ramasseur

de balles et parfois il servait aussi d'entraîneur.

Au fil des années, le club devint pour moi le lieu de fréquentation incontournable où je retrouvais mes copains : Roger et Bernard Paul, Laredo, Jean-Pierre Adigard, Philippe Brudo et Amiel. Les progrès commençaient à venir, au point que, sélectionné par la Fédération, j'ai participé à des stages organisés par le célèbre tennisman Henri Cochet qui dominait le tennis mondial dans les années 1930.

Mes résultats vont se voir plus tard quand j'ai battu en finale le Marocain Temsamani aux championnats 3ème série organisés à Casablanca par la Fédération marocaine, dirigée par Mohammed Mjid. Ce qui m'a permis d'être sélectionné pour représenter le Maroc aux championnats de France à Roland Garros (battu en 1/2 finale).

Mon père, Robert Barraud, propriétaire du garage Auto-Hall, le liquida en 1956-57. Dans ma jeunesse, j'ai passé dans ce lieu de longs moments à farfouiller dans les vieilles pièces détachées, à la recherche de roulements à billes servant de roues à mon chariot. Deux ans après la liquidation du garage, mes parents quittèrent définitivement El Jadida pour se fixer à Casablanca.

De mon côté, j'ai été appelé sous les drapeaux en fin d'année 1959 pour effectuer mon service militaire dans la base aérienne de Rabat-Salé. Démobilisé en 1962, j'ai rencontré mon épouse Annie Gardey, elle-même joueuse de tennis à Rabat.

Embauché à la Société marocaine des potasses d'Alsace à Casablanca, je n'y ai travaillé que de 1962 à 64. Ma femme enceinte de notre fils Laurent, nous quittâmes le Maroc fin 1964 en tant que rapatriés.

Je ne peux oublier cette jeunesse marocaine construite autour de souvenirs ancrés dans mon esprit.

Par Mustapha Jmahri



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | |
|-------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|
| BIEN | RÂPÉE | CRACK À LA MODE | TEXTURE | SODIUM LETTRES DE SVEVO | BLED | AVALER |
| PORTE À PORTE | | | | | SYMBOLE DE L'ARGENT | |
| ENVERS | EN PENTE FATIGUÉ | | VENU AU MONDE | VÉTÉRINAIRE | | |
| | | SODIUM | | MÉLODIE | DIAPHRAGME | MORCEAU DE KEBAB |
| SYMBOLE DU RADIUM | | PRÉSENT | TRUFFÉ EN FLIRIE | | | |
| ARTICLE | SANS-ABRI PHASES | | LETTRES DE LEIRIS | | FIN DE VERBE ROULÉ | |
| | FEU VERT ALLURE | | | TINTIN RETIRE | | BALADES |
| TANIN | | LA MOITIÉ DES ÉTUDES | KÉPI | CONNU | | RÉMUNÉRATION |
| FORME D'AVOIR | | LEVANT SUCRÉE | | MANCHE | ANNONCE UNE SUITE | LITOPISTE |
| FIGURE DE STYLE | | | | | | MÉTAL TIENT EN HALEINE |
| ABÎMÉE | LIQUIDA FORME D'ÊTRE | | | EXPOSE À LA MODE | | |
| | | PRÊT À ÊTRE MONTÉ | | | POISSON | |
| D'APRÈS | | | | SOLUTIONS | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-----------------|-------------|---------------------|----------------|------------|------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|---------------|----------------------|--------|
| GRÂCE | FLÛTE | DRAME NIPPON | CRACK INTURES | A | DE BAS EN HAUT CONZURE | E | ROULÉ | LE MÊME | I | TRES PETITE QUANTITÉ | FOU |
| A | M | N | I | S | T | I | E | D | O | L | |
| FILS D'ARLON | I | O | N | EN FLAMMES | AVENUE PRONON | R | U | E | LAC DU SOUDAN | N | O |
| A | N | FEMME FATALE | V | A | M | P | DÉSEN-CHANTÉ | D | E | C | U |
| BALAI ÉLITE | C | R | E | M | E | NAVIRE À VOILES | EN EFFET | I | EN BREF | E | F |
| D | E | SIDÉRANT | C | DÉCATI | PARTIE D'UNE ÉGLISE | N | E | F | INTER-JECTION | NABOT | CHEVEL |
| CUBE ALLUMINIUM | S | T | U | P | E | F | F | I | Â | N | T |
| N | A | EN CRISE AUTRE-FOIS | I | S | EN ESPÈCES | F | CELLIER | A | R | T | I |
| DISCULPÉS | L | A | V | E | S | ARTICLE ROCHER | L | E | ARBRE CONFÈRE | I | F |
| AVARES | NÉON ENZYME | N | E | PRAIRIE | P | R | E | EN BERNE QUELLE MIETTE | R | N | ENLÈVE |
| R | A | T | S | UTOPISTE | LE BOUT DE LA LANGUE | O | POSSÉSSIF LETTRES DE CÂEN | M | A | CHROME | O |
| POSSÉSSIF | S | A | BREF ET CONCIS | S | U | C | C | I | N | C | T |
| TÂCHE DE VIN | E | N | V | I | E | ÉCRIVAIN ANONYME | N | E | G | R | E |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Khouaïb Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

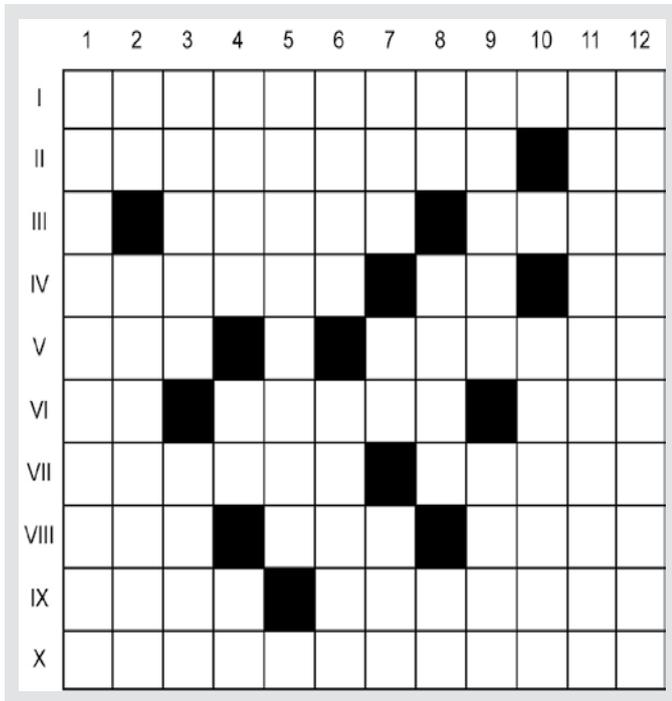
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT:

- I. Il ne nous préserve pas des coups de foudre.
- II. La petite bête qui monte, qui monte ... - Urbi.
- III. Donc sans plaisir. - Mis en bouche.
- IV. Se fait une toile. - Premier sous sol. - Elle a souvent le goût de bouchon !
- V. Faux espoir. - Freinée.
- VI. Tout au bout. - Rongeur d'Amérique. - Jeu de dés.
- VII. Desservent. - En fait toute une histoire.
- VIII. Leucothée par la grâce de Zeus. - Sou jaune.
- L'autre côté du miroir.
- IX. Il n'a rien d'un animal de compagnie. - Ce n'est pas un gage de fidélité.
- X. Passes d'armes qui devraient permettre de s'en passer.

VERTICALEMENT:

- 1. Morceau de roi (trois mots).
- 2. Symbole de richesse. - Elle rallonge la durée des études.
- 3. Pester. - Celui-là, vous aurez des difficultés à le remonter.
- 4. Allers simples. - Démonstratif en fin de séance. - A moitié soulé.
- 5. Avant scènes.
- 6. Bout de bois. - Coup de main.
- 7. Convient pour un allemand, mais pas pour un français ! - Conjonction. - Il ne prend plus de H ?
- 8. Négation. - L'argent du peuple. - Paire de bottes.
- 9. Son petit bout attire bien des starlettes. - Fis le vide.
- 10. Elle tourne à la force du mollet.
- 11. Entre cours.
- 12. Ils font date.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| | | | | | | | 9 | 7 | | | |
| 1 | | | | 5 | 6 | | 8 | | | | |
| 2 | | 6 | 3 | 8 | | 4 | | | | | |
| | 2 | 4 | | | | 3 | 1 | 7 | 9 | | |
| | | | | | | | | | | | |
| 6 | 7 | 1 | 4 | | | | 8 | 3 | | | |
| | | 9 | | 3 | 1 | 5 | | 6 | | | |
| | 6 | | 5 | 9 | | | | 8 | | | |
| 4 | 1 | | | | | | | | | | |

Moyen

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|--|
| | 6 | | 5 | 8 | | 7 | | | | | |
| | | 4 | | 1 | | | | | | | |
| | | 3 | | | 9 | 5 | 1 | | | | |
| 2 | | | 4 | | | | 3 | | | | |
| | 3 | | | | | | | 9 | | | |
| | | 5 | | | | 3 | | | | 8 | |
| | 5 | 6 | 8 | | | | 2 | | | | |
| | | | | 3 | | 6 | | | | | |
| | | 9 | | 2 | 4 | | 5 | | | | |

Difficile

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
| 9 | | | | | | 4 | 8 | | | | |
| | | 1 | | 9 | | | | 6 | | | |
| 2 | | 4 | | | | | | 7 | | | |
| | | | 5 | 1 | 2 | | | | | | |
| | | 8 | 6 | | 3 | 1 | | | | | |
| | | 3 | 2 | | 4 | | | | | | |
| 4 | | | | 2 | | 7 | | | | | |
| 5 | | | 3 | | 7 | | | | | | |
| | 6 | 7 | | | | | 4 | | | | |

Expert

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|--|
| | | | | 5 | | 8 | | 7 | | | |
| | | | 4 | | | | | 2 | | | |
| 1 | | | | 7 | | 5 | | | | | |
| | 6 | 1 | 3 | | | | | | | | |
| | | | 9 | 2 | 6 | | | | | | |
| | | | | | | 8 | 4 | 3 | | | |
| | | 6 | | 9 | | | | | | 1 | |
| | 8 | | | | 7 | | | | | | |
| 4 | 9 | | 8 | | | | | | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 1 | 9 | 3 | 4 | 5 | 2 | 8 | 6 |
| 5 | 8 | 3 | 9 | 2 | 6 | 1 | 4 | 7 |
| 2 | 6 | 4 | 1 | 8 | 7 | 9 | 3 | 5 |
| 3 | 2 | 6 | 8 | 9 | 4 | 5 | 7 | 1 |
| 1 | 7 | 8 | 6 | 5 | 3 | 4 | 9 | 2 |
| 4 | 9 | 5 | 2 | 7 | 1 | 8 | 6 | 3 |
| 6 | 3 | 2 | 4 | 1 | 8 | 7 | 5 | 9 |
| 9 | 4 | 7 | 5 | 6 | 2 | 3 | 1 | 8 |
| 8 | 5 | 1 | 7 | 3 | 9 | 6 | 2 | 4 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 5 | 3 | 2 | 6 | 4 | 1 | 7 | 8 |
| 6 | 1 | 4 | 9 | 8 | 7 | 5 | 2 | 3 |
| 8 | 7 | 2 | 5 | 1 | 3 | 4 | 6 | 9 |
| 4 | 8 | 9 | 3 | 7 | 1 | 6 | 5 | 2 |
| 3 | 2 | 7 | 6 | 4 | 5 | 8 | 9 | 1 |
| 5 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 | 3 | 4 |
| 1 | 3 | 5 | 7 | 9 | 8 | 2 | 4 | 6 |
| 2 | 9 | 8 | 4 | 5 | 6 | 3 | 1 | 7 |
| 7 | 4 | 6 | 1 | 3 | 2 | 9 | 8 | 5 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 2 | 8 | 6 | 5 | 3 | 9 | 1 | 7 |
| 1 | 9 | 5 | 4 | 8 | 7 | 6 | 3 | 2 |
| 6 | 3 | 7 | 9 | 1 | 2 | 5 | 8 | 4 |
| 3 | 5 | 9 | 1 | 2 | 4 | 8 | 7 | 6 |
| 8 | 6 | 1 | 7 | 3 | 5 | 2 | 4 | 9 |
| 7 | 4 | 2 | 8 | 6 | 9 | 1 | 5 | 3 |
| 9 | 8 | 6 | 3 | 4 | 1 | 7 | 2 | 5 |
| 5 | 7 | 3 | 2 | 9 | 8 | 4 | 6 | 1 |
| 2 | 1 | 4 | 5 | 7 | 6 | 3 | 9 | 8 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | 6 | 8 | 5 | 1 | 3 | 9 | 7 |
| 1 | 3 | 5 | 7 | 4 | 9 | 2 | 8 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 2 | 6 | 3 | 5 | 4 | 1 |
| 3 | 9 | 7 | 6 | 8 | 5 | 1 | 2 | 4 |
| 5 | 1 | 8 | 3 | 2 | 4 | 6 | 7 | 9 |
| 6 | 2 | 4 | 1 | 9 | 7 | 8 | 5 | 3 |
| 9 | 5 | 2 | 4 | 3 | 6 | 7 | 1 | 8 |
| 4 | 6 | 1 | 5 | 7 | 8 | 9 | 3 | 2 |
| 8 | 7 | 3 | 9 | 1 | 2 | 4 | 6 | 5 |

Les banques maintiennent leur résilience au quatrième trimestre

Le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS), réuni mardi à Rabat, indique que l'étude d'impact et l'exercice du macro stress-test conduits au titre du 4^{ème} trimestre 2020, continuent de faire ressortir, à cette date, la résilience des banques face au choc induit par la crise du nouveau coronavirus (Covid-19).

"En dépit d'une hausse attendue du risque de crédit, l'étude d'impact et l'exercice du macro stress-test conduits au 4^{ème} trimestre 2020 continuent de faire ressortir à cette date la résilience des banques face au choc induit par la crise sanitaire", fait savoir Bank Al-Maghrib dans un communiqué sanctionnant les travaux de la 12^{ème} réunion du CCSRS.

Dans cette conjoncture porteuse de risques, rapporte la MAP, les banques sont parvenues au titre du premier semestre 2020 à préserver leurs fondamentaux en matière de solvabilité et de liquidité. "Elles ont dégagé à fin juin 2020, un ratio moyen de solvabilité de 15,5% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 11,4%, supérieurs aux minima réglementaires", précise-t-elle.

Et d'ajouter que le coussin de liquidité ressort, quant à lui, à 176% à fin octobre bien en deçà du minimum réglementaire de 100%. Au plan de la rentabilité, le secteur bancaire a accusé à fin juin dernier une baisse de 47% de son résultat net, sous l'effet principalement de la montée significative du coût du risque de crédit et de la contribution au Fonds spécial pour la gestion du coronavirus.

A cet égard, le taux de créances en souffrance des banques à fin octobre s'est aggravé à 10,8% pour les entreprises non financières et à 9,2% pour les ménages contre respectivement 10,1% et 8% à fin 2019, fait remarquer le CCSRS.

Lors de cette réunion, le Comité a examiné l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités de stabilité financière couvrant la période 2019-2021 et analysé la cartographie des risques systémiques pesant sur le système financier national, dans le contexte de la crise sanitaire.

A ce titre, il a également passé en revue les conclusions des réunions hebdomadaires de ses représentants tenues depuis l'avènement de cette crise ainsi que les indicateurs de suivi. Ces derniers continuent de montrer, globalement et jusqu'ici, une résilience du secteur financier marocain, malgré la persistance de la pandémie et ses répercussions économiques.

Les ICE poursuivent leur tendance baissière



Les indices du commerce extérieur (ICE) ont maintenu leur tendance baissière au cours du troisième trimestre de 2020, selon les données que vient de publier le Haut-commissariat au plan (HCP).

Dans un nouveau rapport, l'institution publique a en effet annoncé que l'indice des valeurs unitaires à l'importation s'est inscrit en baisse au cours de cette période, indiquant qu'il a régressé de 5% par rapport au même trimestre de 2019.

Pour rappel, au deuxième trimestre 2020, l'indice des valeurs unitaires à l'importation avait régressé de 6,4% par rapport au même trimestre de l'année écoulée.

Selon les explications de l'institution publique, la baisse observée au troisième trimestre de l'année qui s'achève résulte principalement de la diminution des valeurs unitaires de l'énergie et lubrifiants» (28,0%), des «demi-produits» (2,7%), des «produits bruts d'origine minérale» (32,3%), de l'alimentation, boissons et tabacs» (1,7%) et des «produits bruts d'origine animale et végétale» (2%).

Souignons que, pour leur part, les indices des valeurs moyennes des «produits finis de consommation», des «produits finis d'équipement industriel» et des «produits finis d'équipement agricole» se sont inscrits en hausse au cours du même trimestre respectivement de 2,6%, 0,3% et 4,5%, a relevé le Haut-commissariat dans une note d'information relative aux indices du commerce extérieur du troisième

trimestre 2020. A en croire la même source, cette évolution a permis d'atténuer la baisse de l'indice global des importations.

A titre de comparaison, au trimestre précédent, la régression de l'ICE avait été attribuée principalement à la diminution des valeurs unitaires de l'énergie et lubrifiants» (37,7%), des «demi-produits» (3,7%) et des «produits bruts d'origine minérale» (43,3%).

Souignons qu'au cours de ce même trimestre, les indices des valeurs moyennes de l'alimentation, boissons et tabacs», des «produits finis de consommation» et des «produits finis d'équipement industriel» s'étaient, quant à eux, orientés à la hausse. Ils avaient enregistré une augmentation de 4,4%, 2,1% et 1,3% respectivement, ce qui avait alors permis d'atténuer la baisse de

l'indice global des importations.

A noter qu'au troisième trimestre, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation a connu une diminution de 1% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

Pour les économistes du Haut-commissariat, cette régression s'explique essentiellement par la diminution des valeurs unitaires des «demi-produits» (7,2%), des «produits finis de consommation» (0,8%), des «produits bruts d'origine minérale» (5,5%) et de l'alimentation, boissons et tabacs» (0,7%).

Dans sa note d'information, le HCP a cependant relevé que cet indice a augmenté dans les «produits finis d'équipement industriel» (4,7%), les «produits bruts d'origine animale et végétale» (9,1%) et les «produits finis d'équipement agricole» (2,7%).

A titre de comparaison, au deuxième trimestre 2020, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation avait affiché une diminution de 2% au cours du deuxième trimestre 2020 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

Selon les explications du Haut-commissariat, cette régression est essentiellement due à la diminution des valeurs unitaires des «demi-produits» (10,8%), des «produits bruts d'origine minérale» (16,1%), de l'énergie et lubrifiants» (12,3%) et des «produits finis d'équipement agricole» (5,3%).

L'institution publique avait en revanche indiqué que cet indice a augmenté pour les «produits finis de

consommation» (3,1%), les «produits bruts d'origine animale et végétale» (16,7%) et l'alimentation, boissons et tabacs» (1,6%).

Rappelons également que l'indice des valeurs unitaires à l'importation avait régressé de 1,4% au cours du premier trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, en raison principalement de la diminution des valeurs unitaires des «demi-produits» (4,8%), de l'énergie et lubrifiants» (6,3%), des «produits bruts d'origine minérale» (44,6%) et de l'alimentation, boissons et tabacs» (1,6%).

Dans une note publiée à cette période, le HCP avait également souligné une augmentation au niveau des indices des valeurs moyennes des «produits finis d'équipement industriel», des «produits finis de consommation» et des «produits finis d'équipement agricole», respectivement de 5,5%, 2,4% et 2%.

S'agissant de l'indice des valeurs unitaires à l'exportation, il avait accusé un recul de 3,7% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente suite essentiellement à la diminution des valeurs unitaires des «demi-produits» (15,5%), des «produits bruts d'origine minérale» (9,5%), des «produits finis de consommation» (0,4%) et des «produits finis d'équipement industriel» (0,2%). Alors qu'il avait augmenté dans l'alimentation, boissons et tabacs» et les «produits bruts d'origine animale et végétale» respectivement de 0,7% et 5,7%.

Alain Bouithy



Les indices des valeurs unitaires à l'importation et à l'exportation ont accusé des baisses respectives de 5% et 1% au troisième trimestre

Décote de 5,9% du titre de Marsa Maroc

Les analystes de la société de bourse M.S.IN ont valorisé le titre de Marsa Maroc à 224,5 dirhams, soit une décote de 5,9% par rapport au cours du 28 décembre 2020 et proposent aux investisseurs de renforcer le titre dans les portefeuilles.

Ces analystes tablent sur un taux de croissance annuel moyen de 6,4% du chiffre d'affaires (CA), porté par une hausse des revenus de l'activité de prestation de manutention et stockage (+7,2%) et du CA des services rendus aux navires (+4,0%), précise M.S.IN dans une nouvelle note de recherche rendue publique lundi.

La croissance (2020e - 2029p) de 7,2% de l'activité de prestation de manutention et stockage s'explique par la mise en service en 2021 de l'activité transbordement de conteneurs au port "Tanger

Med II" qui devrait positionner le groupe dans un nouveau marché, la tendance positive continue du trafic conteneurs en lien avec le renforcement du parc d'équipements aux ports de Casablanca et d'Agadir, ainsi que par la poursuite de la croissance linéaire du segment des vrac solides (+4%), portée principalement par la bonne tenue des trafics des céréales, engrais, phosphate et charbon. Elle est aussi due à la baisse continue des vrac liquides, causée par le recul important du trafic d'hydrocarbures depuis l'arrêt de l'activité de la SAMIR et l'évolution favorable du trafic des véhicules et engins qui s'explique par la bonne performance des importations et des exportations d'automobile. Ce secteur est jugé prioritaire dans le plan de développement du secteur industriel marocain.

Les levées de capitaux s'élèvent à 63 MMDH à fin novembre

Les levées de capitaux se sont élevées à 63 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de cette année, contre 74,4 MMDH à fin novembre 2019, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ces levées se répartissent sur les émissions de titres de capital (2,4 MMDH), les émissions obligataires (18,9 MMDH) et les émissions de titres de créances négociables (41,7 MMDH), précise l'AMMC qui vient de rendre publique une note sur ses indicateurs mensuels du marché des capitaux du

mois de novembre 2020.

Ces indicateurs font également état d'une baisse de l'encours des opérations de prêt emprunt de titres de 19% à 26 MMDH.

Pour ce qui est des organismes de placement en collectif des valeurs mobilières (OPCVM), leur actif net a augmenté de 6,39% à 500,64 MMDH à la date du 27 novembre dernier, indique l'AMMC.

Sur le marché boursier, la capitalisation a reculé de 6,91% à 566 MMDH, tandis que le volume des échanges a atteint 1,9 MMDH.

Vif succès de la 4^{ème} édition du Salon Al Omrane expo virtuel

La 4^{ème} édition du Salon Al Omrane expo virtuel, organisée du 17 au 22 décembre sous le thème "Concrétisez votre projet immobilier en un simple clic", a connu un vif succès, avec quelque 16 millions de vues.

En effet, durant les 5 jours, l'événement initié par le Groupe Al Omrane sous l'égide du ministère de l'Aménagement du territoire nationale, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville a généré plus de 16 millions de vues et un flux de plus de 113.000 personnes vers la plateforme, indique le Groupe dans un communiqué.

Le nombre de visites sur les

stands a dépassé les 12.000 et les conversations avec les conseillers les 17.000, ajoute la même source.

Inauguré le 17 décembre, via une conférence en semi-présentielle, ce Salon sous cette forme constitue une nouvelle étape dans la politique de proximité du Groupe, pour répondre au mieux aux attentes des clients-citoyens et de ses partenaires, dans un contexte sanitaire fortement impacté par la pandémie de Covid-19, souligne Al Omrane.

Ainsi, à travers le maintien de ce Salon qui en est à sa 4^{ème} édition, le Groupe réaffirme son engagement dans sa stratégie de digitalisation, relève la même source, notant que cette édition était également l'occasion de capitaliser sur la marque ALOMRA-NEEXPO, lancée en 2017 au Maroc et exportée à l'étranger en 2019 pour répondre aux attentes des Marocains du monde, marquant ainsi une nouvelle étape de ce rendez-vous incontournable tant au niveau national qu'international.

Le nouveau format virtuel du Salon vient enrichir la nouvelle expérience clients mise en place par le Groupe Al Omrane, dans le cadre de sa stratégie digitale, pour promouvoir ses produits, faciliter l'accès aux clients-citoyens à l'échelle nationale et internationale et leur permettre de bénéficier d'offres variées et attractives sur l'ensemble du territoire marocain.

Le Groupe Al Omrane s'est en effet inscrit, depuis mars dernier,



dans une approche d'optimisation et d'agilité dans son fonctionnement interne et externe pour garantir une meilleure interaction avec ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires, malgré les contraintes de la crise sanitaire Covid-19.

Cela s'est traduit par l'introduction de plusieurs actions tournées vers le digital, telles que les campagnes média via les canaux digitaux, le lancement de nouvelles fonctionnalités au bénéfice de la proximité avec les clients-citoyens comme le Chatbot (robot conversationnel basé sur l'intelligence artificielle et permettant aux citoyens d'avoir un accès instantané et per-

manent à l'information 24h/24 et 7j/7), les appels vidéo avec les conseillers commerciaux, la postulation en ligne dans le cadre de l'acquisition de biens ou encore la prise de rendez-vous en ligne avec les conseillers Al Omrane.

Le Salon virtuel fut ainsi le dernier dispositif lancé par le Groupe, en 2020, mettant à la disposition de ses clients potentiels une plateforme intégrée, performante, accessible via les différents terminaux (PC, tablette, smartphone) et assurant un parcours client attractif permettant d'échanger en temps réel via live chat (audio - vidéo - texte) avec les conseillers commerciaux des

sociétés filiales du Groupe dans l'ensemble des régions du Royaume, de la représentation du Groupe à Paris et des partenaires institutionnels et bancaires. Il a aussi permis de donner un accès 24h/7j à différents supports multimedias, vidéos, brochures, visuels promotionnels des projets, visites virtuelles, qui resteront accessibles jusqu'au 17 janvier 2021.

Deux événements majeurs ont été organisés en marge du Salon : une conférence institutionnelle co-organisée avec le ministère de tutelle et 3 conférences thématiques autour des services bancaires et notariaux pour faciliter l'accès à l'information aux clients-citoyens.



L'événement a généré plus de 16 millions de vues et un flux de plus de 113.000 personnes vers la plateforme

La SAPST annonce les premiers résultats de l'appel à projets

La Société d'aménagement et de promotion de la station de Taghazout (SAPST) a annoncé les premiers résultats de l'appel à projets lancé dans le cadre de la première promotion de Madaëf Eco6, une initiative de soutien à l'entrepreneuriat et au développement d'écosystèmes dans les projets et destinations touristiques de Madaëf.

Dédié à Taghazout Bay, l'appel à projets lancé du 6 octobre au 30 novembre 2020 a été un franc succès, souligne la SAPST dans un communiqué, notant qu'il a permis de recueillir plus de 160 candida-

tures émanant de startups, artisans, TPE et PME.

La majorité des candidatures reçues provient de porteurs de projets issus de la région de Souss-Massa (60% des candidatures), confirmant l'engouement local pour cette édition Taghazout Bay, relève la même source. Les projets soumis concernent des secteurs d'activité très diversifiés directement liés aux besoins de la station, à savoir l'animation (28% des projets), le développement durable (23%), les commerces et restauration (22%), les services touristiques (19%) et la mobilité douce (8%),

rapporte la MAP.

Le dépouillement et l'évaluation des candidatures ont été réalisés par un comité Madaëf Eco6 constitué de représentants de la SAPST, de Madaëf et de consultants externes indépendants, et a permis de présélectionner 35 finalistes dont 60% sont de la région de Souss-Massa, fait savoir la même source.

Le choix du comité de présélection s'est basé sur la pertinence des projets et leur capacité à répondre aux besoins de la station et de ses actifs touristiques, ainsi qu'à s'intégrer dans son esprit écolo-

gique et créer de la valeur aussi bien pour la destination que pour les futurs lauréats.

Par ailleurs, le communiqué fait savoir que la prochaine étape de cette première promotion de Madaëf Eco6 consistera en l'évaluation des candidatures présélectionnées par un jury indépendant, composé des principaux partenaires de la SAPST dans le cadre de ce programme les 7 et 8 janvier 2021.

À l'issue de cette évaluation, poursuit la même source, une quinzaine de lauréats seront retenus et bénéficieront d'un programme

d'accompagnement complet comprenant des sessions de formation plénières, des sessions d'accompagnement individualisées avec une équipe d'experts, un accès aux marchés, un accès à des offres de financements bancaires négociées, un accès aux espaces de coworking et à un large éventail d'avantages exclusifs Eco6.

Après Taghazout Bay, une 2^{ème} édition dédiée à Madaëf Golf a été lancée le 24 novembre 2020. S'ensuivront quatre autres éditions de Madaëf Eco6 à Saïdia Resorts, Tamuda Bay, Al Hocoima et Fès.



Nouvel ouvrage de Abdeljalil Lahjomri

Le Rabat des origines, une histoire qui reste à écrire

«Le Rabat des origines, une histoire qui reste à écrire», un nouvel ouvrage du secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, vient de paraître.

Les origines de ce livre, coédité par l'Académie du Royaume et Quid.ma, remontent à une chronique «consacrée à une mystérieuse stèle funéraire, une légende à l'histoire aujourd'hui encore inachevée qui taradaït depuis longtemps Abdeljalil Lahjomri», écrit Naïm Kamal, directeur de publication du portail d'information «Quid.ma» dans un article de présentation du livre. «Ce petit et dense livre», comme l'a par ailleurs qualifié Naïm Kamal, propose aux lecteurs une plongée dans la mémoire et les quartiers de Rabat d'aujourd'hui, «tout en remontant à ses sources».

M. Lahjomri fait apparaître, souligne-t-il, à travers une étude documentée mais personnalisée de l'histoire de Chella, «Rabat pour ce qu'elle est, la plus impériale des villes impériales du Royaume», ajoutant que «ce travail a débouché sur une autre chronique, un retour au présent où l'auteur propose de faire des Oudayas un écomusée et de Chella un musée à ciel ouvert». Dans ce livre, le lecteur découvrira que la recherche a également accouché d'autres chroniques, tant et si bien que le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume «ne propose pas seulement», et du fait qu'il est «mû par le souci de l'opérationnalité», fait savoir Naïm Kamal.

M. Lahjomri décline également pourquoi et comment les deux sites précités peuvent retrouver leur place de

leviers du développement touristique et, aussi et surtout, d'épanouissement culturel et mémoriel, relève l'auteur de l'article. «La publication de ces chroniques a suscité un riche débat sur la question du patrimoine et donné lieu à plusieurs réactions», fait-il valoir, notant que le lecteur en trouvera des passages dans un article-écho à la fin de la première partie du livre. Quant à la raison d'être de ce livre, Naïm Kamal indique qu'elle s'explique par le fait que Rabat, en dépit de son statut et de son histoire, «est si mal connue», ajoutant fièrement, paraît-il, que «c'est un jalon à ajouter aux autres travaux sur la capitale du Royaume». Et de conclure par les propos du secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc affirmant que, sur ce dernier point, «l'histoire ne pourrait rester ainsi muette».

Selon Khalil Hachimi Idrissi, directeur général de la MAP et Président des Compagnons de Gutenberg Maroc, «M. Lahjomri est un enseignant pédagogue de vocation et patient par nature. «Son terrain de prédilection ce sont les lettres, les belles lettres qui expriment des émotions, des envies, des frustrations, des vérités, des amours, des voyages ou, que sais-je encore, le temps qui passe, le temps qui reste ou le temps qui s'obstine», a relevé M. Hachimi Idrissi. «Ses écrits montrent toujours un homme à l'affût, un stéthoscope à la main, un stylo dans l'autre entraînant d'ausculter un corps social qui a mal à sa jeunesse, qui souffre dans ses valeurs et qui doute de son avenir ou de son organisation. C'est un observateur lucide de notre société», a-t-il souligné.

David Guetta : Pas d'autre issue que le vaccin pour retrouver la fête



Avec ses tubes planétaire il est le DJ français le plus connu au monde: A 53 ans, David Guetta dit à l'AFP qu'il n'y a «pas d'autre issue» que le vaccin pour mettre un terme à la pandémie de Covid-19 et retrouver le public en 2021.

De passage à Paris pour l'enregistrement de son concert caritatif devant la pyramide du Louvre, le troisième du genre après ceux de New-York et Miami, qui sera retransmis en live le soir du réveillon, David Guetta revient sur une année 2020 «très dure» pour le monde du spectacle. «Moi je fais partie des favorisés parce que j'ai de l'argent de côté donc je n'avais pas besoin de stresser pour me dire comment je vais manger le mois prochain mais dans notre industrie, c'est pas le cas de tout le monde et c'est très dur pour tous les gens qui font mon métier ou qui ont un métier relié au monde du spectacle», explique-t-il. Boîtes de nuit fermées depuis mars, annulation des festivals et des concerts... Pour celui qui a travaillé avec les grands noms de la scène urbaine mondiale, allant des Black Eyed Peas

à Rihanna ou plus récemment avec la chanteuse australienne Sia, la seule façon de sortir du marasme est de se faire vacciner. «Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas envie de le faire (le vaccin, NDLR) mais je ne vois pas d'autres solutions. Il n'y a pas d'autre issue et moi je vais le faire, et j'espère que d'ici l'été prochain on pourra faire la fête comme avant. Parce que si les boîtes de nuits et salles de concert ne rouvrent pas cet été, c'est la mort de tous les artistes», estime-t-il, disant ressentir le manque de la «scène et du public». Selon un sondage publié mardi, seuls 4 Français sur 10 souhaitent se faire vacciner contre le Covid-19, faisant du pays de Louis Pasteur, le «champion du monde» des pays réfractaires. Élu en 2020, et pour la seconde fois de sa carrière, meilleur DJ au monde par les internautes du magazine DJ Mag, il voit dans ce titre la «reconnaissance» que sa musique «connecte» avec la jeune génération. «Après plus de trente ans de carrière, ça me fait quelque chose de me dire que je suis encore là et qu'on m'écoute toujours autant», confie-t-il.

Noureddine Fatty représente le Maroc au Festival des nouvelles générations de Naples



L'artiste musicien maroco-italien Noureddine Fatty a représenté le Maroc au Festival des nouvelles générations de Naples, qui s'est tenu du 28 au 30 décembre en live streaming sur la page Facebook du festival.

Les organisateurs du festival ont sélectionné Noureddine Fatty pour prendre part à cet événement culturel en présentant "Taragnawa project", un projet musical qui relie les cultures méditerranéennes à travers la musique Gnawa et la Tarantelle, une musique et une danse traditionnelle de la région de Calabre au sud de l'Italie.

Le projet musical "Taragnawa pro-

ject" a été présenté mercredi pour la première fois lors de ce festival international auquel ont pris part des participants provenant de plus de 50 pays.

Dans une déclaration à la MAP, Noureddine Fatty a indiqué que Taragnawa project se distingue par la création d'une fusion musicale unique entre l'art Gnawa et la Tarantelle, soulignant que ces deux genres musicaux présentent plusieurs similitudes. Selon lui, l'objectif de cette fusion musicale est de jeter des ponts entre les cultures marocaine et italienne et de mettre en avant les dénominateurs communs de la culture méditerranéenne.

Il a ajouté que l'Association natio-

nale des artistes italiens (ANIA) qui organise le Festival des nouvelles générations de Naples a dédié l'édition 2020 à la nouvelle génération, à la créativité et à la culture méditerranéenne, à travers des œuvres artistiques mêlant des styles musicaux spécifiques à cette région, à l'instar de Taragnawa project. Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) avait indiqué dans un communiqué qu'il soutient le Festival des nouvelles générations de Naples créé en 1952 avec comme principal objectif de cimenter les cultures à travers la musique.

Bouillon de culture

Concours

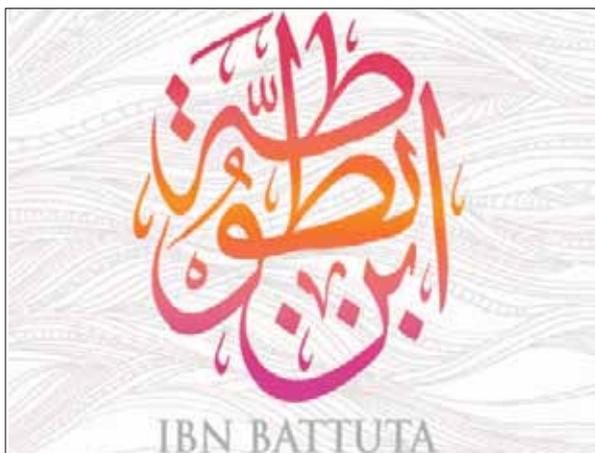
La Fondation Salé pour la Culture et les arts a annoncé, mardi, la prolongation pour deux semaines supplémentaires, jusqu'au 15 janvier prochain, du délai de dépôt des candidatures pour le concours "Salé pour le court-métrage documentaire".

Cette décision, prise en conformité avec les dispositions du règlement intérieur régissant le concours, intervient en réponse à la demande de plusieurs intéressés, notamment des réalisateurs, des producteurs et des professionnels du secteur de l'audiovisuel et du cinéma, et en considération à la situation de l'état d'urgence sanitaire, afin de permettre aux intéressés de compléter leur dossier de candidature et finaliser leurs projets, explique la Fondation dans un communiqué.

Le concours, dont le dépôt des candidatures était initialement programmé du 5 au 31 décembre, donne la part belle au patrimoine historique slaoui, à travers une mise en valeur audiovisuelle documentaire limitée à 13 minutes.



Quatre Marocains parmi les lauréats du Prix Ibn Battouta de la littérature du voyage



Quatre chercheurs marocains ont été primés lors de la 19ème édition du prix Ibn Battouta de la littérature du voyage, une distinction dédiée à la littérature géographique.

Dans un communiqué, le Centre arabe de littérature géographique "Irtyad El Afaq" a annoncé, lundi, que trois chercheurs marocains ont remporté le prix dans la catégorie des études en littérature de voyage.

Il s'agit des chercheurs Boussif Wasti pour son ouvrage sur les approches historiques épistémologiques du voyage, Rabii Aouadi pour son livre sur l'image de l'Égypte dans les écrits des explorateurs et voyageurs marocains et Mohamed El Massaoudi pour son titre sur le voyage après le colonialisme.

Dans la catégorie du voyage traduit, le chercheur marocain Mohamed Abdelghani a été primé pour son traduction de l'anglais à l'arabe de l'ouvrage retraçant le parcours de deux américains traversant l'Asie à l'aide d'un vélo en

1894. Lancé en 2003 par le Centre arabe de littérature géographique "Irtyad El Afaq", le Prix Ibn Battouta est parrainé par le poète émirati Mohamed Ahmed Souidi, aux côtés d'autres projets culturels, en formats papier et électronique, sous l'égide de la "Maison Souidi pour la culture" à Abou Dhabi et sous la direction du Directeur général du centre, le poète syrien Nouri Al Jarrah.

Le jury de la 19ème édition était composé du chercheur marocain Taïa El Haddaoui, du critique syrien Ladoune Chamaa, du poète palestinien Abdelrahman Bsisou, du chercheur syro-palestinien, Ahmed Barkaoui et de l'écrivain irakien Ouad Ali, outre l'écrivain syrien Moufid Najm.

Le Prix Ibn Battouta comprend cinq catégories, en l'occurrence le voyage contemporain, les textes annotés, les études en littérature de voyage, la littérature du journal et le voyage traduit.

Rahma Sophia Rachdi

Travailler comme journaliste en fauteuil roulant à l'Élysée m'a valu quelques humiliations et attitudes de mépris

Entretien

Rahma Sophia Rachdi, correspondant- Head of Bureau United States Press Agency à Paris, a animé une table ronde au Forum mondial de la paix en Normandie en novembre dernier. Dans cet entretien, elle révèle à Libé son parcours personnel très singulier et sa double culture.

Le multilatéralisme est-il encore d'actualité dans notre monde ? Qu'en pense une journaliste comme vous, correspondante de United States Press Agency ?

Le multilatéralisme, selon la définition diplomatique officielle, consiste à faire face à des enjeux de concertation, de discussion, de négociation, d'actions, à partir de trois partenaires, sur des sujets planétaires pour une sécurité mondiale et le maintien de la paix, par opposition au bilatéralisme entre deux partenaires. Le Président de la République, Emmanuel Macron, lors de son premier discours à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2017, a ajouté la notion d'échange entre les peuples. C'est l'égalité de chacune et chacun pour construire la paix et relever chacun de nos défis.

Or, trois ans plus tard, le même Emmanuel Macron a déclaré à l'AG de l'ONU : "On ne peut pas se satisfaire du multilatéralisme de mots" car le multilatéralisme semble atteindre ses limites comme, par exemple, l'échec de l'application de l'Accord de Paris de la COP21 pour le climat, ainsi que le JCPOA, (Accord sur le nucléaire des pays P5), au Conseil de sécurité que Trump a balayé d'un revers, de la même manière que l'Accord climat de Paris. Idem pour

l'OTAN qui semble timide face au comportement belliqueux de la Turquie aux portes de l'Europe... Sans compter la réactivité molle et lente de l'Union européenne qui a tardé à exprimer sa solidarité vis-à-vis de l'Italie très touchée par la Covid-19.

Il faudrait donc réinventer peut-être un nouveau modèle de multilatéralisme, qui serait plus inclusif, englobant certains territoires qui demeurent un peu trop exclus ainsi que certaines populations écartées de la table centrale.

La situation des femmes a été l'un des temps forts du débat au Forum de la Normandie. Les femmes sont des victimes parfois invisibles, souvent silencieuses des guerres. Mais elles font aussi bouger le droit et les Constitutions pour plus de démocratie. Comment voyez-vous le rôle des femmes pour la paix dans le monde ?

Effectivement, les femmes étaient au cœur des débats ayant pour thème : "Les femmes et la construction de la paix", sponsorisés par le magazine ELLE" lors de la 3ème édition du Forum mondial de la paix en Normandie, à l'Abbaye des Dames à Caen. Nous avons pu assister à des témoignages très poignants en direct et/ou via des vidéos pré-enregistrés,

par exemple un témoignage du Cameroun sur des viols commis lors de conflits. Nous avons pu également voir des femmes bouger les lignes, comme Céline Bardet, cette avocate internationale spécialisée en droit humanitaire des conflits, enquêtrice avec Interpol et ONU, qui s'est fait un principe de faire arrêter et punir les violeurs des femmes en zones de conflits de guerre civile, notamment en Afrique mais aussi en Bosnie. Il y a eu aussi des femmes comme Ghada Hatem Gantzer, médecin qui a fondé la Maison de la femme à Saint-Denis pour venir en aide aux femmes meurtries, physiquement et psychologiquement, aux côtés de Laurence Fisher, ex-championne de karaté, qui se consacre à former des coachs pour assister des femmes victimes. Cela va au-delà de réparer des excisions par la chirurgie, il s'agit plutôt de reconstruire le mental et dépasser le traumatisme et le post-trauma consécutif aux horreurs qu'elles ont subies. Et puis il y a eu l'initiative de Catherine Morin-Desailly, la sénatrice de Seine Maritime, qui s'est engagée auprès de 10 parlementaires de 5 continents, dans la continuité du manifeste de la paix du Forum de Normandie, signé au profit d'actions concrètes autour de la paix. Elle va faire le suivi des travaux législatifs à promouvoir

au niveau global sur des défis sociaux, culturels, environnementaux et technologiques. Côté visuel et émotionnel, il y a eu aussi l'exposition de photos de guerre de la grande photographe, Christine Spengler, intitulée "L'espoir au milieu des ruines".

Que de mieux que la présence charismatique de la grande cantatrice Barbara Hendricks, afro-américaine, qui chanta la veille du Forum, avec son Blues Band, au profit des soignants du Covid-19. Elle a lu les textes forts de Martin Luther King, avant de remettre des prix le lendemain aux femmes, elle qui fut ambassadrice pendant trente ans auprès du Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU.

En parlant des femmes, est-ce facile d'être femme et journaliste avec un handicap physique ?

Merci de me poser cette question qui, au demeurant, devrait être personnelle, mais qui, finalement, est devenue publique, puisqu'ou que j'aillie, mon handicap moteur se note. En effet, je roule en fauteuil roulant électrique, depuis 2014. Depuis mon AVC, suivi d'une thrombophilie cérébrale, j'ai perdu la mobilité de mes membres inférieurs.

Après une longue rééducation, il a fallu me faire à l'idée que je roulerai en fauteuil. Une fois que ce fut



Rahma Sofia Rachdi en compagnie de John Kerry, secrétaire d'Etat américain durant la présidence de Barack Obama



intégré, j'ai donc repris mon activité de journaliste de terrain en couvrant la politique à l'Élysée. C'était fin 2014, sous le mandat du Président François Hollande, où ont commencé les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper cacher, puis ceux du Bataclan quelques mois plus tard. J'ai repris mon activité de journaliste politique pour une agence de presse américaine en tant que correspondante.

Autant dire que l'actualité fut intense, triste et m'a contraint à ne dormir que 2/3h par nuit... J'avoue que, au départ, travailler comme journaliste en fauteuil roulant à l'Élysée m'a valu quelques humiliations et attitudes de mépris, peut-être par ignorance ou méconnaissance du handicap. C'est assez inédit, voire unique pour les attachés de presse de l'Élysée. Il m'a fallu être irréprochable dans mon travail et fournir autant si ce n'est pas plus que les confrères « valides » pour faire accepter mon « inclusion ». Ensuite, il y a eu la campagne présidentielle de 2017, puis Emmanuel Macron est élu Président de la République. Il me connaissait car je couvrais aussi Bercy et d'autres ministères.

Il a fait en sorte qu'à l'Élysée, cela change en termes d'accessibilité, (installation de rampes, etc.) et de bienveillance vis-à-vis de mon handicap. C'est aussi sous le mandat du Président Macron que je fus réellement incluse dans le pool des journalistes, qui suivent les déplacements du Président de la République, pour les

voyages d'Etat officiels. A partir de là, j'ai senti que mon handicap avait été intégré ainsi que ma personne par la même occasion.

Je bénéficie d'une grande bienveillance en général, mais c'est la mentalité qu'il faut changer en France vis-à-vis du handicap qui ne semble pas rimer avec excellence ou poste prestigieux. D'où le plafond de verre pour les handicapés dès qu'il s'agit d'accéder à des postes de haute responsabilité en politique, médias et show bizz.

Hélas, j'ai été victime d'un accident de la route en tant que passager en 2017 (assise sur mon fauteuil roulant). J'ai alors perdu l'usage de mon bras gauche et j'ai eu d'autres séquelles suite au coup de lapin. Cela a aggravé mon handicap et réduit ma mobilité. Mais Dieu merci, je suis dotée d'une grande combativité et capacité de résilience, car j'ai miraculeusement bien guéri de mes premiers traumatismes crâniens.

Quel lien gardez-vous avec le pays de vos parents, le Maroc ?

« Yeah ! » le Maroc est le pays de mes ancêtres, et donc m'est très cher. Je suis fière d'avoir hérité d'une certaine culture, d'un savoir-vivre, voire d'un patrimoine, ne serait-ce que d'un point de vue gastronomique, de ce magnifique pays. Même si je n'y suis pas née et que j'y ai peu vécu, je suis très attachée au Maroc.

Hélas depuis le décès de mon papa, je n'ai que de rares occasions d'y retourner,

essentiellement à titre professionnel...J'y ai tout de même des cousins, des amis, des copains. Les dernières fois que je m'y suis rendue lors du voyage officiel du Président Macron, je me sentais gonflée de fierté insolente, au sein de la délégation française, car nous inaugurons le Boraq, le nouveau TGV flambant neuf, le premier train à grande vitesse en Afrique et dans un pays arabe. Face à la Garde Royale, tout cela "avait de la gueule" et, dans le même temps, Sa Majesté le Roi Mohammed VI est venu me saluer en dialecte marocain, aux côtés de son homologue, le Président Macron. Je me suis sentie plus que jamais marocaine.

L'an dernier, j'ai croisé Gad El Maleh au Rex, lors d'une soirée organisée pour les JO de 2024. Nous avons échangé de jolies expressions en dialecte marocain, ce qui a étonné l'assemblée nous entourant, pendant qu'on prenait des selfies. Là aussi cette complicité marocaine était belle et signifiait que lorsqu'on a la chance d'avoir hérité de cette culture, on la hisse haut et fort cette "marocanité". J'ai d'ailleurs vécu la même symbiose marocaine avec Richard Attias, Maurice Levy et Sydney Tolédano qui m'ont confié se sentir si fiers d'être marocains, exhibant leurs Wissams, décorés par S.M le Roi Mohammed VI.

Vous m'avez dit que vous êtes très attachée au Maroc et à la culture de vos parents, est-ce qu'aujourd'hui en France il y a un espace pour vivre cette

double culture ? Est-ce qu'elle est acceptée par la société française ?

Yes of course, il y a un espace de double culture en France, voire plusieurs cultures. Etant donné que je suis née en France et que j'y ai grandi pour la première partie de ma vie, la question ne s'est même pas posée. Je suis française et marocaine aussi. Je ne saurais quantifier cela, c'est une notion plutôt intrinsèque et liée à l'empirique. Il faut le vivre pour en parler.

Quant à la société française, elle n'a pas à l'accepter ou le refuser, mais il est étonnant de découvrir à quel point les Français, d'aujourd'hui, sont issus du métissage, c'est-à-dire avec des origines étrangères et cette question ne se pose même pas. Du reste, de nombreuses célébrités françaises, aussi bien dans la politique, les médias, le show bizz que le business, sont nées au Maroc ou sont originaires du Maroc. Et lorsque l'on évoque le Maroc, la plupart du temps, l'entourage réagit avec beaucoup d'enthousiasme, car plus de 3 millions de Français ont visité le Maroc en 2017. Ce chiffre qui représente 1/3 des visiteurs étrangers au Maroc, ne fait qu'augmenter (avant la pandémie de Covid-19) ! C'est la destination préférée des Français hors Europe ! Disons que c'est une chance d'avoir cette double culture franco-marocaine.

Paris: Propos recueillis par Youssef Lahlali

Zhang Zhan, seule face au pouvoir

Portrait



Toute frêle dans sa chaise roulante, elle a opposé le silence à ses accusateurs, seule ou presque face à la justice chinoise. Sa façon à elle de défendre sa couverture de la mise en quarantaine de Wuhan, face à un régime qui impose sa lecture de l'épidémie.

La "journaliste citoyenne" Zhang Zhan est devenue lundi la première personne condamnée par Pékin pour avoir diffusé une information indépendante sur la ville qui a été à l'épicentre du nouveau coronavirus. Elle a écoupé de quatre ans de prison.

Ses vidéos, qu'elle diffusait sur les réseaux sociaux, révélaient le chaos dans les hôpitaux de la métropole de 11 millions d'habitants, coupée du monde à partir du 23 janvier 2020 et ce pour 76 jours.

Manque de tests de dépistage, manque de lits, habitants livrés à eux-mêmes: ses reportages sont loin de la propagande déversée par les médias du régime, toute à la gloire des mesures radicales adoptées par le pouvoir.

Alors que la Chine a pratiquement éradiqué l'épidémie, qui s'est répandue depuis à travers le monde,

pas question de laisser impuni un récit différent. En mai, l'ancienne avocate inscrite au barreau de Shanghai était arrêtée puis poursuivie pour "provocation aux troubles", l'accusation qui lui vaut ses années de prison.

Cette femme de 37 ans observe depuis juin une grève de la faim et est nourrie de force par une sonde nasale, selon ses avocats.

Sans craindre le nouveau coronavirus, elle s'était rendue en février dans la cité alors coupée du monde. "Zhang Zhan voulait venir en aide aux habitants de Wuhan", raconte l'un de ses avocats, Zhang Keke, lui-même sous pression des autorités pour abandonner sa cliente.

"Je lui ai dit de ne pas aller à Wuhan", raconte un collègue avocat, Li Dawei. "Mais c'est une fervente chrétienne. Elle a répondu que c'était la volonté de Dieu qu'elle y aille, afin que le monde entier sache la vérité".

Outre Zhang Zhang, trois autres "journalistes citoyens" ont été arrêtés pour leur couverture des événements à Wuhan. Deux d'entre eux, Chen Qiushi et Li Zehua, seraient désormais rentrés chez eux tandis qu'on

est sans nouvelles du quatrième, Fang Bin.

Lors de son procès, Zhang Zhan s'est à peine exprimée — un acte de protestation, selon ses avocats, contre la procédure elle-même, perçue comme une atteinte à la liberté d'expression.

Zhang Zhang a même refusé de répondre au juge qui lui demandait de confirmer son identité, a rapporté Zhang Keke.

"Quand il lui a demandé pourquoi, elle a répondu: 'Vous m'accusez d'avoir répandu des mensonges. Si je réponds, ce sera aussi un mensonge, non?'", a déclaré son avocat à l'AFP.

Diplomates et journalistes étrangers n'ont pas été autorisés à assister à l'audience qui s'est déroulée en moins de trois heures dans un tribunal de Shanghai.

L'UE a demandé mardi la libération "immédiate" de la "journaliste citoyenne".

Zhang Zhang devrait faire appel de la sentence — si on lui en laisse la possibilité. Sa grève de la faim l'a gravement affaiblie. Elle a eu les mains et les pieds entravés pendant de longues périodes pour l'empêcher

d'arracher sa sonde nasale, selon ses avocats.

"Son silence et sa détermination tiendront peut-être jusqu'à la dernière extrémité", prédit Zhang Keke.

A Wuhan, ses vidéos diffusées sur Twitter et YouTube, autant de plateformes interdites par Pékin, n'ont été vues en Chine que par quelques milliers de personnes pourvues d'un logiciel VPN permettant de contourner la grande muraille informatique.

Sa condamnation, en pléines fêtes de fin d'année quand l'attention internationale est limitée, n'a pas été rendue publique par le tribunal et les médias chinois n'en ont pas fait état. L'information a circulé sur les réseaux sociaux avant d'être promptement censurée.

Outre la situation sanitaire, Zhang Zhan ne mâchait pas ses critiques contre la nature autoritaire du régime. "La principale méthode de gestion de la ville, c'est la menace et l'intimidation", déclarait-elle dans une vidéo. "C'est la tragédie de la Chine et de Wuhan".

FICOGEISS SARL AU N° 12 RDC Quartier PAM Missour HORRI SARL AU Lot ERAC Quartier El Qods Missour CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020 à Missour, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) la dénomination : Sté HORRI SARL AU
- 2) L'objet social : la société se fixe pour objet tant pour son compte que pour le compte de tiers au Maroc ou à l'étranger :

- Café;
- Capital social : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune réparties comme suit :

Mr HORRI Larbi:1000 parts Total 1000 parts la gérance : la société et gérée et administrée par HORRI Larbi pour une durée illimitée

4) Durée : 99 ans. Le dépôt légal est effectué à la cour de première instance de Boulemane à Missour sous n° 356/2020 en date du 06/10/2020.

N° 11 370/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID NOTAIRE à OUJDA Bd Mohammed V Imm Baraka 1er Etage n°6, La 05.36.70.44.66 «LA STE AMB-IAAMAR» S.A.R.L.

R.C.N°: 36255. Oujda 111 Bd Mohamed V. Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda, le 29/09/2020, enregistré à Oujda le 08/10/2020, OR GRATIS, RE 17845, il a été établi Les statuts d'une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE dont les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «AMB-IAAMAR» S.A.R.L.

Objet: la société à pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'étranger les opérations suivantes: PROMOTION IMMOBILIERE; ACQUISITION ET EXPLOITATION DE TERRAIN.

Durée: 99 ans.

Apports: Les associés apportés à la société, savoir: APPORTS EN NATURE: La totalité de la propriété dit «GRIMALD» consistant un terrain d'une superficie de TROIS CENT METRES CARRE (300m²) évaluée à la somme de DEUX MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS (2.600.000,00) objet du titre foncier N° 2609/O.

Capital Social: Est fixé à la somme de DEUX MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS (2.600.000,00) divisé en (26.000) parts sociales de cent (100) DH chacune Réparties comme suit: Mr ABDELALI RACHIDE 13.000 Parts; Mr YOUSSEF MERZAK 13.000 Parts. Total égal à 26.000 Parts.

Gérance: La Société est gérée et administrée par Mr ABDELALI RACHIDE et Mr YOUSSEF MERZAK en

leurs qualités de co-gérants associés pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 24/12/2020, Sous numéro 3107.

N° 11 371/PA

Royaume du Maroc Association de Bienfaisance Islamique Dar Talib Ain Bni Mathar Avis d'Appel d'offres Ouvert N°: 01/2020 I.N.D.H

Le 24 Janvier 2021, à 10h du matin, il sera procédé dans l'Association de Bienfaisance Islamique Dar Talib Ain Bni Mathar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix marché n° 01/2020, pour objet: Travaux de Réhabilitation du Dar Talib à Ain Bni Mathar -Commune Ain Bni Mathar-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Association de Bienfaisance Islamique Dar Talib Ain Bni Mathar, ou la division de l'action sociale de la province de Jerada. Le cautionnement provisoire du marché est de 2500.00 Dh (Deux Mille Cinq Cent Dirhams). L'estimation des couts des prestations: 144.000,00 Dh.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'Association de Bienfaisance Islamique Dar Talib Ain Bni Mathar.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de l'association de Bienfaisance Islamique Dar Talib Ain Bni Mathar avant le 24 Janvier 2021, à 16h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 11 372/PA

Association Musulmane de bienfaisance «Dar Talib El Maâder El Kabir» CT el Maader el kabir Caidat Rassmouka Cercle et Province de Tiznit AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021/ INDH-Association (Séance Publique)

Le mardi 28 Janvier 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de l' Association «Dar Talib El Maâder El Kabir» sis à la commune territoriale EL Maader El Kabir, Province de Tiznit, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat de materiel divers pour Dar Talib El Maader

El Kabir.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Association «Dar Talib El Maâder El Kabir» sis la commune territoriale El Maader El Kabir.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000.00 DH [CINQ MILLE DIRHAM]

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de «320 000.00 DH [TROIS CENT VINGTS MILLE DIRHAMS]

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics tel qu'il a été complété et modifié.

Les concurrents peuvent: • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au siège précité;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'Association «Dar Talib El Maâder El Kabir» sis à la commune territoriale El Maader El Kabir.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation

N° 11 373/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Acquisition et installation des vannas manuelles et pneumatiques pour les ouvrages de production à la ville de BOUJOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 70DR8/AM8/3/2020

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition et installation des vannas manuelles et pneumatiques pour les ouvrages de production à la ville de BOUJOUR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.800.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18.000,00DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consul-

tation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 02/02/2021 à partir de 10h00 à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Les demandes d'éclaircissements doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 374/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux d'entretien des conduites au niveau des réseaux d'assainissement liquide des centres de Chefchaouen.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°185DR9/C/AMN/2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Travaux d'entretien des conduites au niveau des réseaux d'assainissement liquide du centre de Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève 2 499 816,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 25000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP,définition des prixet Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés confor-

mément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi03/02/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 375/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Maintenance des appareils de recherche de fuites au niveau de l'Agence Mixte Nord Chefchaouen.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°186DR9/C/AMN/2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Maintenance des appareils de recherche de fuites au niveau de l'Agence Mixte Nord Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève 109 440,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP,définition des prixet Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi03/02/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 376/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE FOUIH BEN SALAH

COMMUNE DE FKIH BEN SALAH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2020

Le 04/02/2021 à 11Hdu matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE ET AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR L'ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE (EST) A FKIH BEN SALAH 1ere Branche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 7.500,00 Dh (Sept Mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à 253 212,00DH TTC(Deux cent cinquante-trois mille deux cent douze dirhams toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 11 377/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DE TENSIFT
Relevé des index des compteurs et distribution des factures pour la Direction régionale du Tensift

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 148/DR2/2020

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Relevé des index des compteurs et distribution des factures pour la Direction régionale du Tensift.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et

moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 971 040,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 39 800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats) Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed

V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 FEVRIER 2021 à 9h30 à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 383/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de L'EAU POTABLE
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres relatif à l'Acquisition des colonnes Montantes pour les centres relevant de l'Agence Mixte d'Essaouira que l'appel d'offres est bien le Numéro 144/DR2/2020 au lieu de 144/DR2/2021 publié dans les journaux en arabes

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau à Marrakech. Tél : 0524 43 93 46 - 0524 42 07 31/Fax:0524 43 91 09.

N° 11 384/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/BP/2020

Le 26/01/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de réalisation de trois forages équipés à la Commune MGARTO- Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Conseil provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 dh (quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 560.874,00 dh TTC (cinq cent soixante mille huit cent soixante quatorze dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

| Secteur | Qualification exigée | Classe |
|---------|----------------------|--------|
| H | H2 | 4 |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 11 387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET AFFAIRES FINANCIERES

** BUREAU DES MARCHES **

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)

Le Président de l'Arrondissement communal Anfa lance un appel d'offres ouvert séance publique pour le marché désigné au tableau suivant :

| N° DES MARCHES | OBJET | Caution provisoire | Estimation du coût des prestations | Dernier délai de dépôt et pose des échantillons | Date d'ouverture et dernier délai de remise des plis |
|----------------|--|--------------------|------------------------------------|---|--|
| 5/A.A/2020 | L'ENTRETIEN COURANT DES VOIES -LOT REFECTION | 7.000,00 | 394.950,00 | 22/01/2021 A 15 heures | 25/01/2021 A 11 heures |
| 10/A.A/2020 | L'ENTRETIEN COURANT DES VOIES -LOT CONSTRUCTION DES TROTTOIRES | 90.000,00 | 4.227.720,00 | | |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Arrondissement Anfa sise angle rue douar de nez et rue Skhirat casa, il peut également être téléchargée à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat du président.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement sur le portail des marchés publics au Maroc www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désigné comme suit :

| N° DU MARCHE | SECTEUR | QUALIFICATION | CLASSE |
|--------------|---------|---------------|--------|
| 10/A.A/2020 | O | O1 | I |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et qui sont indiquées dans le règlement de consultation.

N° 11 385/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 25/DRAO/2020

Le 29/01/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux d'aménagements d'adaptation aux Normes d'hygiène des bâtiments abritant Une industrie agroalimentaire Unité HALIB GUERCIF relevant de la zone d'action de la DRAO Oujda en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd Moustapha Loujidi, Route AouintEssrak Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état. www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Vingt mille Dirhams (20 000,00 DH) TTC.

-L'estimation des coûts des prestations est de : quatre cent onze Mille cinq centvingt-six dirhams 08 Cts Dirhams TTC (411526,08Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd Moustapha Loujidi, Route AouintEssrakBP 704 –Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

| Secteur | qualification | Classe |
|------------------|---|--------|
| A : Construction | A-5 : Travaux d'aménagement et réhabilitation des bâtiments | 5 |

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 11 386/PA

«Sweet Look S.P.A» SARLAU

Transfert du siège social Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 26 novembre 2020 de la société «Sweet Look S.P.A», société à responsabilité limitée au capital de 250.000,00 DH et dont le siège social est à R.D.C 13, Bd Emile Zola - Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social au R.D.C 13, Bd Emile Zola - Casablanca à : 30, Rue Vimy 1er étage N° 2, Belvédère - Casablanca

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 décembre 2020 sous le numéro 759373.

N° 11 388/PA

«ETUDE MAITE MOHAMED AMINE MAHBOUB» Notaire à Casablanca 31 Bd Ain Taoujat 3ème étage N°14, Racine-Casablanca 05 22 31 29 82

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique dressé par Maître Mohamed Amine MAHBOUB, Notaire à Casablanca, en date du 30 Novembre et Deux Décembre 2020, y enregistré le 07/12/2020, sous les références suivant RE : 2020-0033983-1497, O.R :29068 - DV : 202098501405.

Il a été établi la cession de fond de commerce, appartenant à Madame BENJEL-LOUN Laila, Pharmacienne, demeurant à Lot L'horizon ESC GA ETG 1 APT 3 BD Mehdi ben baraka bourgogne Casablanca, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° BE835496, au profit de Monsieur MEDHOUSSE Ilyass, Pharmacien, demeurant à Derb Salama Bloc 15 N 21 CD Casablanca, titulaire de la Carte de résidence N° BH395278, à usage de d'officine de pharmacie, sis à CO-OPERATIVE NAMAA BOULEVARD LALLA AICHA LOT N 126 ROUTE DE GUISSER, SETTAT situé au rez de chaussée, inscrit au registre de commerce tenu au greffe du tribunal de commerce de Settata, sous le numéro 18430, comprenant les éléments suivants:

Les éléments corporels et incorporels y attachés, à savoir: 1° la clientèle et l'achalandage y attachés,

2° Le droit au bail des lieux où le fonds est exploité.

3° Le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation de ce fonds.

Moyennant le prix principal de QUATRE CENT MILLE DIRHAMS (400.000,00dh), S'appliquant, savoir:

1 Aux éléments incorporels pour TROIS CENTS MILLE DIRHAMS (300.000,00dh).

2- Aux matériels et le mobilier pour CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00dh). Total 400.000,00DH

Pour Mention Et Extrait. Maître Mohamed Amine MAHBOUB Notaire à Casablanca.

N° 11 389/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS SETTAT

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 11/11/2020 à Settata de la société CLINIQUE AL FARAH ; Société civile professionnelle au capital de 100 000,00 dhs dont le siège est situé à SETTAT, LOT AL WAHDA QUARTIER AL FARAH, SETTAT. Les associés de la dite société ont décidé de :

- L'agrément de la cession des parts d'intérêts intervenue entre Monsieur MOHAMED BENLAMLH, d'un coté et Mme.SAKINA BOUZOUBAA FENNANE de l'autre coté.

- la nouvelle répartition du capital qui s'établit comme suit, et les approuvent sans réserve :

- Mme. SAKINA BOUZOUBAA FENNANE, à concurrence de : Mille parts d'intérêts (1000 PARTS D'INTERETS).

- la transformation de la forme juridique, de la société civile professionnelle à la société à Responsabilité limitée à associé unique portant dénomination sociale « CLINIQUE AL FARAH SARL A ASOCIE UNIQUE » dont Mme. SAKINA BOUZOUBAA FENNANE est l'associé unique détenant toutes les parts sociales,

- la mise en harmonie des statuts de la société " CLINIQUE AL FARAH" et approuvent les statuts de la société tels qu'ils sont mis à jours.

- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Settata sous le n°1225/20 le 17/12/2020. RC N° : 6253.

N° 11 390/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE FES-MEKNES PREFECTURE DE MEKNES CONSEIL PREFECTORAL D.A.A.F.J AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°23/2020/B.P

Le Jeudi 28 Janvier 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès « sis à avenue Abderrahmane ibnou Zidane, annexe Agdal, ex-siège Préfecture Al Ismailia » dans le bureau du Président du Conseil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Assurance des membres du conseil de la préfecture de Meknès.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires financières et du logistique du Coneil Préfectoral de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés publics.gov.ma.

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme : Neant

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Seize mille cent Dirhams, 22 centimes TTC. (16.100,22 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Conseil Préfectoral de Meknès.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du Ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

N° 11 391/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI COMMUNE D'ANFEG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Le 01 fevrier2021, il sera procédé dans la Salle des réunions du siège de la commune d'Anfeg à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix Concernant :

| OBJET ET N° AOO | HEUR | CAUTIONNEMENT PROVISOIRE | L'ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE |
|---|-----------|----------------------------------|---|
| TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ACCES AU DOUAR AIT TANAOUT ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS PROVINCE DE SIDI IFNI N° : 05/2020 | 11 heures | 3000 ,00 DH trois mille DIRHAMS | 164.016,00 dh(cent soixante quatre mille seize dirhams) |
| TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MUR DE CLOTURE ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS ,PROVINCE DE SIDI IFNI N :06/2020 | 12H00 | 2000,00 dh(deux mille dirhams) | 69 000,00 dh(soixante neuf mille dirhams) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division technique de la commune Anfeg, Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la COMMUNE ANFEG
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 11 393/PA

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول UNIVERSITÉ HASSAN I^{er}



PRESIDENCE

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT (05 postes) Session 18/01/2021

L'Université Hassan 1er de Settata organise des concours pour le Recrutement de cinq (05) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 18-01-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

| Spécialités | N.P | Adresses |
|-------------------------|-----|--|
| Sociologie | 01 | Présidence de l'Université Hassan 1 ^{er} Settata Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settata Tél. 0523721275/76 Fax 0523721274 |
| العربية (الأدب و النطق) | 01 | |
| Les Etudes islamiques | 01 | |
| La Géographie | 01 | |
| L'Histoire | 01 | |

Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant E-concours.uh1.ac.ma. Le dernier délai d'inscription sur le site précité est avant le 15.01.2021.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de La Présidence de L'Université Hassan I, avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Président de l'Université;
- 2- Deux (02) curriculum vitae
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 5- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 6- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 15.01.2021

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma
- Le site web suivant : E-concours.uh1.ac.ma

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

N° 175/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khouribga
Caïdat des Chougrane
Commune de Chougrane

Avis d'examen d'aptitude professionnel

Le Président du conseil communal de Chougrane, Porte à la connaissance de tous Les technicien 2^{ème} grade, les adjoints administratifs 3^{ème} grade et Les adjoints Technique 3^{ème} grade ayant aux moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au date d'examen dépendants de la dite commune que les examens d'aptitude professionnelle pour Les technicien 1^{er} grade, les Adjoints Administratifs 2^{ème} Grade et Les adjoints Technique 2^{ème} grade Seront organisés en date du : 23 Janvier 2021 pour les Techniciens 2^{ème} Grade et le 24 Janvier 2021 pour les adjoints administratifs 3^{ème} grade et Les adjoints Technique 3^{ème} grade, Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès du la commune avant le 20 Janvier 2021.

N° 11 392/PA

ULTIMATE ATHLETE TRAINING AND EQUIPMENT "UATE"
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : 13 RUE HATIM TAAI QUARTIER EL WAHDA, RDC, BERRECHID
RC N°: 11885 / BERRECHID

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/08/2020, les associés de la Société dite **ULTIMATE ATHLETE TRAINING AND EQUIPMENT "UATE"** SARL, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à 13 RUE HATIM TAAI QUARTIER EL WAHDA, RDC, BERRECHID ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. EL ALLAM OUSSAMA en qualité de liquidateur de la Société.

- Siège de liquidation fixé à : 13 RUE HATIM TAAI QUARTIER EL WAHDA, RDC, BERRECHID.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère instance BERRECHID le 29.12.2020 sous le n° 28733.

N° 11 394/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER CHAIT'S "S.A.R.L.AU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 15/12/2020. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
D E N O M I N A T I O N : CHAIT'S "S.A.R.L.AU"
OBJET : ACHAT ET VENTE EN LIGNE, IMPORT EXPORT

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune - Mr SAID CHAIT... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr SAID CHAIT.
ANNÉE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
RC N°484381.

Pour extrait et mention
N° 11 395/PA

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Suivant un acte ssp établi à Casablanca le: 06/05/2019, il a été établi les statuts d'une société :
DENOMINATION: «EXCELSUM BUSINESS SERVICES SARL AU»
OBJET: Consulting, management, formations, outsourcing ;
Conseil dans le domaine monétaire et bancaire ;
Intégration ERP ;
Edition solutions informatiques ;
Architecture système ;
Organisation des SI ;
TRAVAIL MONIOTIQUE
SIEGE SOCIAL: 39 AV LALLA YACOUT SEME ETG APPT D CASA-BLANCA.
CAPITAL SOCIAL: est fixé à la somme de 100.000,00 DHS divisé en 500 parts de 100,00 DHS chacune, libérées et attribuées en totalité de la ma-

nière suivante : • Mr ISMAIL AHDACH CIN N°U149859 : 1000 PARTS DUREE : 99 années.
ANNEE SOCIALE : du 01 Janvier au 31 décembre.
GERANCE : La société est gérée par MR ISMAIL AHDACH
SIGNATURE : la société est engagée par la signature unique de : Mr ISMAIL AHDACH

Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'investissement de Casablanca le 29/12/2020 sous le numéro (RC N°484499).

N° 11 396/PA

CONTINUATION ACTIVITE MALGRE PERTES LE TEAM BRIEFING « LTB » SARL

Siège social 37, BD Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca RC: 92637/CASABLANCA CAPITAL: 3.500.000,00 DHS En application de l'article 86 du dahir n° 1-11-39 du 29 Joumada II 1432 (02 Juin 2011) portant promulgation de la loi n°24-10 et connaissance prise de la perte de plus des trois quarts du capital social, l'AGE du 30 septembre 2020 décide la continuation de l'activité de la société.

Le PV de l'AGE a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 30/11/2020 sous le N° 73358.

N° 11 397/PA

CONTINUATION ACTIVITE MALGRE PERTES SOURA INVEST SARL

Siège social 184, imm. Romandie, Ag Bd Bir Anzarane et rue de Libey, Casablanca RC: 277819 / CASABLANCA CAPITAL: 100.000,00 DHS En application de l'article 86 du dahir n° 1-11-39 du 29 Joumada II 1432 (02 Juin 2011) portant promulgation de la loi n°24-10 et connaissance prise de la perte de plus des trois quarts du capital social, l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2020 décide la continuation de l'activité de la société.

Le PV de l'AGE a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 24/11/2020 sous N° 73345.

N° 11 398/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la

Logistique et de l'Eau Direction des Systèmes d'Information

et de la communication
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2020-DSIC Le Jeudi 04 Février 2021 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Avenue Maa al Aynayne - Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du

Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sept cent sept mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 707 000,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne Rabat - Agdal avant le Mercredi 03 Février 2021 à 12h00 contre un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 11 399/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Direction des Systèmes d'Information

et de la communication
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 20/2020-DSIC Le Jeudi 28 Janvier 2021 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Avenue Maa al Aynayne - Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres

de prix ayant pour objet : Maintenance du Matériel Informatique

En 2 lots :
Lot 1 : Baie de Stockage
Lot 2 : Serveurs, Blades et Switchs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams
- Lot 2 : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : Cent Cinquante Six mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (156.000,00 DH TTC) ;
- Lot 2 : Quatre cent quatre-vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (414.000,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et

de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 11 400/PA

COMPTOIR FIDUCIAIRE MAROC
RESIDENCE KOUTOUBIA n° 4 B

BD BAGHDAD AIN CHOCK CASABLANCA SOCIÉTÉ TICHLA SAND S.A.R.L.A.U
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
RUE REGRAGA RESIDENCE LA CORNICHE RDC IMM. 2 APPT 1 CASABLANCA R.C N° 396603

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/12/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit : La cession de 1000 parts sociales appartenant à Mr KAMAL HASNAOUI, dans la société TICHLA SAND SARL.A.U au capital de 100.000,00 de DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune, à Mr FOUAD EL HAIDAOUÏ.

- A la suite de cette cession la nouvelle répartition du capital sociale sera comme suit : Mr FOUAD EL HAIDAOUÏ 1000 Parts.

-Démission de Mr KAMAL HASNAOUI du poste de gérant.

-La nomination de Mr FOUAD EL HAIDAOUÏ au poste de gérant unique.

-Ainsi la société TICHLA SAND sera engagée par la seule signature de Mr FOUAD EL HAIDAOUÏ .

- Mise à jour des statuts conformément aux lois en vigueur.
- DEPOT LEGAL : Au tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 29 12 // 2020 ; sous le N° 759619.

Pour extrait et mention la société

N° 11 402/PA

COMPTOIR FIDUCIAIRE MAROC
RESIDENCE KOUTOUBIA n° 4 B

BD BAGHDAD AIN CHOCK CASABLANCA SOCIÉTÉ HTNEG SARL AU R.C: 484173

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/08/2020 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une SARL à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SOCIÉTÉ HTEG
SIEGE SOCIAL : RUE REGRAGA RES. LA CORNICHE APPT N° 01 RDC IMM. 02 QUARTIER BORGOGNE CASABLANCA.
FORME JURIDIQUE : SARL A.U

OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
CAPITAL : 100.000,00 DHS.
Répartie comme suit : Mlle HIND MAFTAH : 100.000,00 DHS
GERANCE : Mlle HIND MAFTAH en tant que gérante unique.
DUREE : 99 ans
DEPOT LEGAL : Au CRI de Casablanca.

Pour extrait et mention La gérance

N° 11 403/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Drïouch
Cercle de Drïouch
Caïdat d'Aïn Zohra
Commune d'Aïn Zohra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le **Lundi 25 Janvier 2021 à 11 H 00**, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion de la Commune d'Aïn Zohra à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : **Travaux de construction de six ponceaux relevant de la C.T d'Aïn Zohra, province de Drïouch** suivant le tableau :

| Ponceau | situation |
|---|----------------------------------|
| Radier submersible sur oued maouro | Douar ouled mohand (ijghiten) |
| Ponceau sur oued amar nasser | Douar sidi outhman |
| Ponceau sur oued fassour | Douar ibenaisaten(igamhiwene) |
| Ponceau sur oued akwir | Douar ighoumatene (achahbar) |
| Radier submersible sur oued ouled aissa | Douar ouled aissa |
| Ponceau sur oued aghbal | Douar zaouiyat sidi abd el kader |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune .
Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www. Marchés publics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50.000,00 DHS** (cinquante mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(1 639 266 ,00 Dhs)** «Un million six cent trente neuf mille deux cent soixante six Dirhams, zéro centimes».
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27-29 et 31** du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
♦ **Les concurrents peuvent :**
▪ Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
▪ Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de service technique de la C/T Ain Zohra.
▪ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
▪ Il peut également être déposé dans le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Pour la soumission électronique .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de la consultation.

N° 11 401/PA

Sport

Les agents et le mercato, un Far West en voie de régulation



Le marché des transferts qui s'ouvre vendredi en Europe sera l'un des derniers sans réglementation générale des agents du foot, dont la rémunération opaque et les dérives obligent la Fifa à serrer la vis.

Dopés par la libéralisation du marché des transferts depuis 1995, ces intermédiaires interviennent dans 20% des transactions internationales de joueurs, et se sont partagés près de 500 millions de dollars (407 millions d'euros) de commissions cette année, selon la Fifa.

Jusqu'à la crise sanitaire, ce gâteau n'avait cessé de gonfler, avec un doublement entre 2015 et 2019 des commissions recensées par la Fifa, pendant que les versements de solidarité et indemnités aux clubs formateurs liés aux transferts stagnaient.

Les agents peuvent être engagés par le joueur - schéma classique dans d'autres sports ou pour les agents d'artistes -, mais aussi par le club vendeur, le club acheteur ou les trois à la fois, un mélange des genres illustré par l'agent italo-néerlandais Mino Raiola dans le transfert de Paul Pogba de la Juventus à Manchester United en 2016, triple commission de 49 millions

d'euros à la clef.

Depuis que la Fifa a supprimé en 2015 la licence d'agent, seules certaines fédérations contrôlent encore leurs compétences et leur activité. En France, les agents doivent passer un examen et leur comptabilité peut être soumise depuis 2017 à la DNCG, le gendarme financier du foot.

Ce manque de régulation a créé "une situation de +Far West+ en bas de l'échelle", avec une concurrence féroce entre intermédiaires, "et un haut niveau de concentration dans les segments des plus lucratifs", contrôlés par une poignée d'agents stars, décrivait en 2018 le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel, en Suisse.

À la racine des critiques figure leur rémunération, principalement indexée sur le montant des transferts plutôt que sur le salaire des joueurs, les incitant à pousser au changement de club.

"Les agents exercent une pression excessive et souvent négative sur les joueurs, en particulier les mineurs. Le manque de compétence, l'avidité et les mauvais conseils compromettent la carrière de nombreux talents", déplore ainsi le

CIES.

Par ailleurs, leurs commissions ne sont pas plafonnées et peuvent être prises en charge par les clubs, permettant aux cadors européens de verrouiller l'accès aux pépites du foot en payant grassement leurs agents.

Enfin, le CIES comme la Fifa relèvent une cascade d'infractions pénales permises par l'opacité des flux financiers liés aux transferts: corruption de dirigeants sportifs via des rétrocommissions, blanchiment d'argent et fraude fiscale massive, mise en lumière par les révélations des "Football Leaks" et les investigations ouvertes autour du Portugais Jorge Mendes, l'agent de Cristiano Ronaldo.

L'instance du foot espère boucler d'ici l'été 2021 un chantier engagé en 2018 et recréer une licence d'agent, avec examen initial, en barrant l'accès à tout candidat déjà condamné pour corruption, fraude fiscale, blanchiment ou abus sexuels.

La Fifa entend par ailleurs interdire la "triple représentation" joueur-club vendeur-club acheteur, et faire passer les transactions par une "chambre de compensation".

Surtout, elle veut plafonner les commissions

à 6% du montant total du salaire contracté par le joueur, ou à 10% de l'indemnité de transfert.

Ce dernier point promet une bataille devant la justice européenne avec le Forum des agents de football (FAF), présidé par Mino Raiola, sur le fondement de la libre-concurrence.

"Comment est-ce possible de mettre une limite au talent? Ce serait comme mettre une limite pour les prix des tableaux de Leonard de Vinci ou Rembrandt", déplorait le 8 décembre le puissant agent dans le journal italien Tuttosport.

Pour l'avocat suisse Philippe Renz, qui feraille depuis 2017 contre la Fifa, "la réforme est un nuage de fumée" si elle ne supprime pas la "double représentation" club-joueur, comme l'a par exemple fait la fédération belge à l'été 2020.

La Fifa, qui est encore en phase de consultation, n'a par ailleurs pas suivi les recommandations du CIES, qui voulait indexer systématiquement les commissions d'agents sur les salaires et non sur les indemnités de transfert, pour mieux lutter "contre l'hyperspéculation sur la mobilité des joueurs, l'instabilité contractuelle" et certains montages comme la "tierce-proprété" des joueurs.

Touché mais pas coulé, le monde sportif prépare des JO inédits

En bouleversant le calendrier sportif comme jamais en temps de paix, la Covid-19 a placé organisateurs et athlètes face à un défi inédit: transformer en 2021 d'immenses fêtes populaires en compétitions "sûres", JO et Euro en tête.

Souvent critiqués pour leur coût, leur impact environnemental ou l'opacité de leur attribution, les grands événements sportifs sont apparus en 2020 sous un jour nouveau, celui de potentiels foyers de contamination aux dimensions redoutables.

Le 8ème de finale aller de Ligue des champions entre l'Atalanta Bergame et Valence, le 19 février à Milan, a ainsi contribué à la flambée de l'épidémie dans la cité lombarde, transformant en tragédie sanitaire la plus belle épopée européenne de l'histoire du club italien.

Impensable donc, en pleine vague mondiale de coronavirus, de maintenir les Jeux olympiques de Tokyo prévus à l'été 2020: le CIO s'est résigné fin mars à les reporter d'un an et à les reprogrammer du 23 juillet au 8 août 2021, tandis que les Jeux paralympiques se tiendront du 24 août au 5 septembre. Idem pour l'Euro-2020, décalé

mi-mars du 11 juin au 11 juillet 2021, et qui reste programmé dans douze villes de douze pays différents. Immuable rendez-vous de juillet, le Tour de France a lui été déplacé en septembre et entouré de précautions drastiques.

L'année a été déstabilisante pour les sportifs: contraints de jongler avec échéances incertaines, ils ont subi au printemps des restrictions inégales selon les pays, vu l'arrêt brutal de compétitions, puis affronté à l'automne un calendrier surchargé, source de fatigue et de blessures.

Le tout dans un climat de précarité financière qui a affecté certains athlètes, suspendus au soutien de leurs sponsors éprouvés par la crise, mais aussi nombre de structures. Le CIO a débloqué mi-mai une enveloppe de 150 millions de dollars (123,4 M d'euros) pour les fédérations internationales et comités olympiques nationaux, tandis que la Fifa a offert 1,5 milliard de dollars (1,2 Md d'euros) de subventions et prêts.

Parallèlement, les instances se sont lancées dans une course de fond: préparer une batterie de scénarios pour les grands événements de 2021 mais sans les dévoiler trop tôt, tant l'évolution de la pandémie et des moyens de l'endi-

guer demeure imprévisible. L'UEFA n'ayant officiellement rien touché à l'organisation de l'Euro, l'attention s'est focalisée sur Tokyo. Déjà, il est acquis que les JO seront moins fastueux que prévu, leur report ayant gonflé le budget de 2,1 milliards d'euros à environ 13 milliards d'euros. Les organisateurs ont réduit le nombre d'invitations, supprimé certaines cérémonies et raboté sur les mascottes et la pyrotechnie, mais n'ont pu économiser que 240 millions d'euros.

L'atmosphère des Jeux promet d'être singulière, alors que le plus gros rassemblement pacifique au monde n'est pas qu'un événement sportif: "Il y a une dimension festive importante, avec un programme culturel, de la musique, des démonstrations, des écrans géants, une ambiance de festival dans la ville", raconte Jean-Loup Chappelet, professeur émérite à l'Université de Lausanne et spécialiste de l'olympisme.

Mais pour l'heure, la priorité des organisateurs est de garantir la sécurité des participants comme de la population, alors que la disponibilité d'un vaccin à grande échelle reste hypothétique. Début décembre, ils ont détaillé les

mesures envisagées, dont le port du masque et l'interdiction de crier pour les spectateurs, tandis que les athlètes seront régulièrement testés et verront leurs contacts limités.

Le défi est considérable, puisque les Jeux doivent rassembler 11.000 sportifs venus de 206 pays, accompagnés d'au moins 5.000 officiels et entraîneurs, 20.000 représentants des médias et 60.000 bénévoles, avec nombre de compétitions dans des salles fermées.

Même pour des sports de plein air avec distanciation, le risque vient des à-côtés: "Le massage si le kiné ne porte pas de masque, ou la réunion d'équipe pré-course dans une salle non aérée", illustre auprès de l'AFP Xavier Bigard, directeur médical de l'Union cycliste internationale, dont la saison s'est achevée avec 54 coureurs positifs sur 13.850 tests dans le peloton sans cas grave.

C'est justement sur l'expertise accumulée en quelques mois par les fédérations, ainsi que lors de compétitions "tests", que mise le CIO. "Médicins, laboratoires, gouvernements: nous avons tous beaucoup appris depuis mars", insistait novembre son patron Thomas Bach.

L'AS FAR se sépare à l'amiable de son entraîneur Abderrahim Taleb



Le bureau directeur de l'AS FAR a annoncé mardi avoir résilié, à l'amiable, le contrat le liant à l'entraîneur Abderrahim Taleb.

"Le bureau directeur de l'AS FAR a tenu, mardi à Maâmora, une réunion avec l'entraîneur Abderrahim Taleb, au cours de laquelle les deux parties ont convenu de résilier à l'amiable le contrat le liant", peut-on lire dans un communiqué du club,

diffusé via sa page officielle sur Facebook.

Le bureau directeur a tenu, à cette occasion, à exprimer ses remerciements à Abderrahim Taleb, tout en lui souhaitant plein succès dans son parcours sportif.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau coach, le club sera dirigé par Mohamed Bouhlal et Adel Siraj, ajoute la même source.

Le bureau directeur a appelé à cette oc-

casion toutes les composantes du club, public, joueurs et cadres, à s'unir afin de soutenir le club et réaliser les objectifs tracés.

Abderrahim Taleb avait été désigné entraîneur de l'AS FAR lors de la saison écoulée. Cette saison, le club militaire n'a remporté qu'un seul match, contre deux défaites et autant de nuls. Il pointe à la 11^e place de la Botola Pro D1 "Inwi" avec 5 points.

Bounou et Ziyech en lice pour le prix de "Joueur maghrébin de l'année"

Les Marocains Yassine Bounou, portier de FC Séville, et Hakim Ziyech, sociétaire du club anglais de Chelsea, figurent parmi les cinq premiers finalistes du prix du "meilleur joueur maghrébin de l'année", dévoilés mardi par le magazine France Football.

L'année de Bounou est marquée par un "parcours remarquable" en C3 où il a été un des "grands artisans" du succès des Andalous avec des arrêts décisifs face à Manchester United ou encore l'Inter en finale, souligne le magazine français.

"Ce titre lui a permis d'écartier Munir du poste de titulaire en sélection. Il est le choix numéro 1 de Vahid Halilhodzic convaincu par le deuxième meilleur portier de Liga aux pourcentages d'arrêts (80% derrière Oblak, 88%)", relève France Football.

Quant à son compatriote Hakim Ziyech, le "magique", qui a transféré son talent de l'Ajax à Chelsea, il a réussi à tirer son épingle du jeu malgré une forte concurrence, affirme France Football.

"Créateur sur une aile, il joue et fait

jouer... Avec le Maroc, le brassard le bonifie. Il est le patron d'une sélection qu'il a porté vers une qualification à la CAN 2022", souligne le magazine français.

La liste comprend également les Algériens Ismaël Bennacer (Milan) et Saïd Benrahma (West Ham), ainsi que le Tunisien Ali Maaloul (Al-Ahly).

France Football devait dévoiler, mer-

credi, les noms des 5 autres nominés, alors que le vote pour choisir le meilleur joueur maghrébin de l'année 2020 s'ouvrira ce jeudi.

En 2019, c'est l'international algérien Riyad Mahrez qui a été élu meilleur joueur maghrébin de l'année par France Football, devançant dans ce classement le Marocain Hakim Ziyech.



5^{ème} but d'En-Nesyri en Liga



(0-4 à Barcelone, 3^e journée).

Le Real Madrid, co-leader avec l'Atletico (32 pts), devait se produire hier à Elche, alors que les hommes de l'entraîneur argentin Diego Simeone devaient accueillir Ge-

tafe. Le FC Séville a pris le meilleur sur Villarreal par 2 buts à 0, mardi lors de la 16^e journée du Championnat d'Espagne de football, grâce notamment à un but de l'attaquant marocain Youssef En-Nesyri, qui a inscrit sa 5^e réalisation cette saison en Liga.

Lucas Ocampos a ouvert la marque sur penalty, en prenant à contre-pied Sergio Asenjo, d'une frappe décroisée du droit (8^e), avant que l'attaquant marocain ne marque le but du break à la 53^e minute. Grâce à cette victoire, le club andalou (qui a deux matches en retard) prend la 4^e place à Villarreal (26 points), qui n'avait concédé qu'une défaite depuis la reprise du Championnat

Divers

Coupe du Trône

Voici les résultats et le programme des matches des 16^{es} de finale de la Coupe du Trône au titre de la saison 2019-2020, au terme des matches disputés mardi:

Mardi

ASS-CAK : 1-3

DHJ-I.Marrakech : 2-1

Vendredi 1^{er} janvier

15h00: KACM-MiDakhla

17h00: RSB-CAYB

19h30: RCA-WAF

Samedi 2^e janvier

14h30: SCCM-RB

17h00: IRT-MCO

19h30: OCS-RCOZ

Dimanche 3^e janvier

14h30: RBM-RCAZ

17h00: HUSA-CJBG

19h30: AS FAR-UTS

A noter que les matches Difaâ Hamriya Khénifra-MAS, USK-IZK, Wydad Serghini-Olympic Youssoufia, OCK-WAC et MAT-FUS devaient avoir lieu mercredi.

Nawara reconduit à la présidence du RCOZ

Amin Nawara a été reconduit à la présidence du Rapid Oued Zem lors de l'assemblée générale du club tenue, lundi, en mode visioconférence. Dans une déclaration à l'issue de cette assemblée générale, M. Nawara a indiqué qu'il ambitionne lors de ce nouveau mandat d'atteindre certains objectifs en ce qui concerne les infrastructures, notamment la réhabilitation du stade municipal de Oued Zem et la création d'un centre de formation et d'entraînement.

Il a également fait part de sa volonté de consolider la place du Rapid Oued Zem parmi les clubs du championnat Pro.

Ont pris part à cette assemblée générale 24 membres parmi 30 adhérents, ainsi que le représentant du bureau dirigeant de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et celui de la Ligue nationale de football professionnel.

Il a été procédé lors de cette assemblée à l'examen et à l'adoption des rapports moral et financier.

La Covid-19 l'exige

Une soixantaine d'officiers médicaux de la CAF pour faire appliquer le protocole sanitaire

La Confédération africaine de football compte désormais une soixantaine d'officiers médicaux Covid-19 dont le rôle consiste à faire appliquer le protocole international des matches au cours des compétitions FIFA/CAF Formé par la Direction du développement et la commission médicale, l'officier médical Covid-19 de la CAF effectue son travail les jours de match et les jours sans match pour s'assurer de l'intégrité des acteurs du jeu.

Rôle de l'officier médical Covid-19

1) Concernant les équipes (veille ou matin du match)

· Contacter le commissaire de match et l'officier de sécurité de la CAF en vue d'une bonne coordination des activités

· Solliciter des organisateurs la mise à disposi-

tion le jour du match de quatre (04) contrôleurs des dispositions médicales Covid : deux (02) en tribune et un (01) à l'entrée de chaque vestiaire

· Contacter les deux médecins d'équipe et discuter des conditions médicales du match

· Contacter les responsables médicaux locaux en charge des soins d'urgence

· S'assurer du circuit d'évacuation des blessés et des centres médicaux d'accueil

· Vérification du calendrier des tests PCR : S'assurer que le programme est complètement respecté pour les joueurs et les staffs

· Vérification de la disponibilité des dossiers médicaux des joueurs : PCMA+ pour tous les joueurs et examens complémentaires pour les joueurs ayant été contaminés (PCR+) ou chez les-

quels sont apparus des symptômes spécifiques

2) Concernant le stade au jour du match

a. Vérification de la disponibilité de tous les éléments décrits au chapitre de l'organisation des soins d'urgence aux joueurs et aux officiels : En particulier

i. Défilibrillateurs

ii. Equipement de secours et d'évacuation

b. Contrôler la disponibilité des ambulances, des brancardiers et de leur équipement

c. Mise au point avec les médecins des équipes et les responsables des soins d'urgence

d. Mise au point avec le commissaire du match et l'officier sécurité de la CAF : Informations sur les manques

e. Mise en place et instruction des contrôleurs

Covid mis à disposition

- Application stricte du protocole concernant l'accès aux tribunes et au terrain.

- Application stricte des mesures de distanciation, du port de masques et de l'utilisation du gel hydro-alcoolique

- Repérer les individus récalcitrants, leur conseiller de se soumettre aux règles et éventuellement de signaler aux membres du service de sécurité

- Etablissement d'un rapport sur tout événement se rapportant au volet médical au cours du match.

Les officiers médicaux de la CAF devront établir un rapport sur formulaire de la CAF, qui sera expédié par courriel dès le lendemain du match.

Le caviar blanc, trésor inattendu des Alpes autrichiennes

Stefan Astner inspecte en cuisardes au pied d'un magnifique décor alpin des esturgeons albinos rarissimes, dont le caviar au coût astronomique est expédié dans le monde entier pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

"Les poissons sont déjà passés à l'échographie pour qu'on voit s'ils sont pleins et ils entreront en phase de production bientôt", explique bonnet vissé sur la tête cet employé.

Il travaille à Grödig, un village situé près de Salzbourg, en Autriche, où grandissent en pisciculture des femelles aux oeufs qui valent de l'or.

A l'atelier, le patron Walter Grill incise délicatement la chair de l'une d'entre elles, âgée de 16 ans, pour en extraire un caviar à la couleur crème surprenante.

"Il est encore plus doux, encore plus fondant que celui qui est traditionnellement noir", dit-il en lavant sa récolte.

Cette dernière ne pèse que 600 grammes et vaut... 8.000 euros. C'est trois fois plus que le caviar noir, déjà considéré comme un produit de luxe.

"Ces oeufs sont parmi les aliments les plus onéreux au monde. Ils représentent seulement 1% de notre production totale de caviar", énonce Walter Grill.

Dans une pièce à côté, sa fille Alexandra prépare une quarantaine



de colis réfrigérés. "Ça part pour l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne", détaille-t-elle, le nez sur les bons de commandes.

La crise du coronavirus a certes eu un effet sur la demande: les tables étoilées attendent des jours meilleurs, les palaces sont fermés.

Mais la vente au détail explose. Quitte à rester chez soi, autant ressortir l'argenterie et les mets qui vont avec...

"Les gens veulent savourer l'instinct présent", lance l'éleveur en répondant aux incessants coups de fil qui ponctuent ses journées. Les fêtes de fin d'année représentent

près de 40% de son chiffre d'affaires annuel.

Les noms des clients ne seront pas révélés, la discrétion est gage de succès dans ce secteur. Beaucoup d'entre eux se situent en Asie, en Russie et au Moyen-Orient.

Une célèbre marque de voitures haut de gamme vient d'appeler et récemment, la maison a reçu la proposition d'une compagnie aérienne désireuse d'offrir à ses clients premium du caviar "Made in Austria".

Walter Grill, qui a humblement démarré en 1981 avec l'omble et la truite, a voulu se démarquer de l'offre mondiale en faisant se repro-

duire en captivité ces esturgeons immaculés, caractérisés par une absence totale de pigmentation.

Il dispose désormais de plusieurs centaines de poissons protégés par des caméras et des grilles cadenassées dans un parc arboré proche du château de Hellbrunn, un joyau Renaissance. Car cette précieuse denrée attire les convoitises: plusieurs vols ont eu lieu ces dernières années dans d'autres exploitations. La qualité de leurs oeufs, eux aussi sans mélanine, doit beaucoup aux bassins cristallins dans lesquels ils évoluent. La pureté de l'eau venue des cimes convient par

exemple à merveille à l'esturgeon du Danube, l'un des plus petits de l'espèce.

Cette démarche "d'exotisme du terroir" s'inscrit dans l'air du temps, les changements climatiques incitant des consommateurs plus regardants à rapprocher les produits de leur assiette.

Plus largement, l'élevage d'esturgeon noir ou blanc, qui s'est développé depuis un quart de siècle principalement en Chine, en Italie et en France à la suite de l'interdiction de la pêche, s'inscrit également dans une volonté de conservation.

Cette espèce pouvant vivre jusqu'à 120 ans, présente sur terre au temps des dinosaures, est au bord de l'extinction dans son milieu naturel en Russie ou en Iran.

La production mondiale issue de l'esturgeon sauvage s'est effondrée dans les années 1980, en raison de la surpêche et de la pollution.

Selon les dernières statistiques disponibles de la World Sturgeon Conservation Society en date de 2018, 2.480 fermes dans 55 pays produisent 415 tonnes de caviar par an.

Seuls 30 à 40 d'entre elles, dont deux ou trois en Autriche, en proposent du blanc, estime l'universitaire Thomas Friedrich, qui coordonne à Vienne un programme de renforcement des populations d'esturgeon du Danube.

Gâteau glacé à la meringue



Ingrédients

300 g de meringue
500 ml de crème fleurette
Pralin râpé
Caramel

Préparation

1. Mettre la crème fleurette dans un grand saladier, la fouetter jusqu'à obtenir une sorte de chantilly.
2. Y ajouter les meringues cassées en petits morceaux et le pralin.
3. Prendre un plat à gâteau à bords hauts, étaler un peu de caramel sur le fond, mettre une couche du mélange crème et meringue, puis mettre à nouveau du caramel et enfin mettre la fin de la préparation à base de crème et de meringue.
4. Pour finir, décorer le haut du plat avec le caramel.
5. Mettre le tout au congélateur toute une nuit, puis manger pas trop froid.

Faut-il éviter de boire de l'eau en mangeant ?

Ce geste calme les appétits voraces. "Cela nous oblige à faire des pauses, à manger moins vite et à mieux mastiquer", souligne un médecin nutritionniste. Le réflexe du verre d'eau crée alors une dynamique bénéfique : on prend sa fourchette, on mâche, on la pose, on boit un verre d'eau et ainsi de suite.

Que ceux qui craignent d'avoir le ventre gonflé se rassurent, il se pourrait même que l'effet inverse se produise. Boire pendant son repas permet d'envoyer un signal de rassasiement au cerveau. "L'hydratation va saturer les récepteurs mécaniques responsables de la plénitude de l'estomac", informe Alexandra Dalu. Ces derniers vont alors augmenter le sentiment de satiété et permettre ainsi de moins manger. "Deux grands verres d'eau avalés 30 minutes avant chaque repas agissent comme un coupe-faim naturel", assure le médecin nutritionniste. Une information d'autant

plus utile lorsque l'on est enclin au grignotage entre les repas. Si la carafe à table est donc recommandée, reste encore à bien choisir son contenu. A défaut de l'eau du robinet, on opte de préférence pour une eau en bouteille enrichie en calcium, en bicarbonate ou en magnésium car ces minéraux "aident à mieux digérer et à détruire les acides gras", selon le médecin nutritionniste. Plate ou gazeuse ? Si on est sujet à des ballonnements, mieux vaut privilégier la première option. "Les boissons gazeuses augmentent la quantité d'air dans l'estomac", souligne le gastro-entérologue Olivier Spatzier. Enfin, on évite les glaçons et on la sert à température ambiante. "Une eau trop froide peut perturber la digestion", prévient Alexandra Dalu. Il faut éviter un trop grand contraste entre la température du corps et celle de la boisson. "Une fois ces règles appliquées, il ne reste plus qu'à trinquer.

